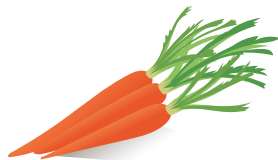


2025

Rapport de durabilité

Principes, chiffres et faits
Annexe au rapport de gestion

Performances de durabilité



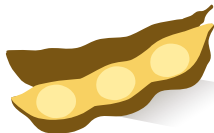
89%

des principales matières premières alimentaires que nous avons commercialisées et transformées provenaient de Suisse.



0

cas de corruption relevés. Dans une affaire COMCO, nous avons échappé à toute sanction grâce à notre pleine coopération.



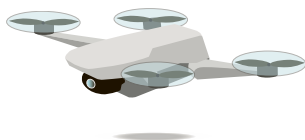
100%

de nos importations complémentaires de soja destinées à la production d'aliments fourragers étaient d'origine européenne. Nous occupons maintenant ici une position de leader.



60%

des postes de travail fenaco se trouvaient en zone rurale, alors que la moyenne suisse était de 36%.



4.7 Mio

de francs ont été investis dans l'innovation, entre autres dans des coopérations de recherche et dans des partenariats avec des start-ups.



31%

des postes de cadres qui étaient à pourvoir sont désormais occupés par des femmes.



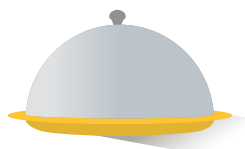
13.3%

Le taux de rotation du personnel a baissé pour la quatrième année consécutive.



1.5 Mio

de litres de HVO injecté dans notre flotte de véhicules. Remplaçant le diesel fossile, ce carburant réduit l'impact environnemental.



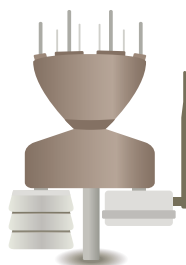
790 t

de denrées ont été réinjectées dans le circuit alimentaire grâce à des organisations caritatives ou à travers leur revalorisation (« food upcycling »).



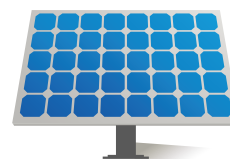
11.1%

de réduction des émissions de CO₂ issues des combustibles et des carburants par rapport à 2024.



255

stations météo locales Sencrop en service permettant une application plus précise des produits phytosanitaires.



15.1%

La part de notre consommation totale d'électricité couverte par l'énergie photovoltaïque produite sur nos toits, soit un rendement de plus de 26 GWh.

Engagement en faveur de la durabilité

La durabilité est profondément ancrée dans fenaco société coopérative. A ce sujet, nous avons défini sept thèmes prioritaires en lien avec les dimensions écologique, sociale et économique, qui sont ventilés en 14 objectifs mesurables.

La majorité des entreprises agricoles suisses sont gérées par des familles, qui transmettent leurs fermes de génération en génération. Les investissements se font sur le long terme, que ce soit dans l'entretien des sols, le bien-être animal ou les infrastructures. La durabilité fait ainsi partie intégrante de l'identité du monde paysan et donc de fenaco. Cela se reflète dans notre stratégie : par conviction, nous nous engageons en faveur d'activités responsables, fidèles aux volets écologique, social et économique. Véritable champ d'action, la durabilité est ancrée à tous les niveaux de l'organisation, des différentes unités d'activité et de prestations jusqu'à la Direction. En collaboration avec nos groupes d'intérêt, nous souhaitons développer des solutions pérennes alliant responsabilité environnementale, sociale et économique.

En nous appuyant sur nos grandes thématiques de durabilité, nous avons identifié sept thèmes prioritaires en la matière à long terme, ventilés en 14 objectifs mesurables. Grâce à cette approche, nous nous engageons dans des domaines où nous avons de l'impact. Nous sommes heureux de constater que nos mesures ont de l'effet et que nous affichons un degré de réalisation élevé. Cependant les chiffres montrent aussi que la durabilité est une mission permanente au sein de l'entreprise. Le chemin est encore long.

Cette année, le présent rapport marque la fin d'une période de six ans. Pour les trois prochaines années, nous avons décidé de maintenir nos 14 objectifs, avec de nouvelles valeurs cibles pour certains. En parallèle, nous actualisons notre analyse de matérialité. Les enseignements qui en découlent servent de base au développement de notre stratégie, dans l'intérêt de nos membres, de nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que de la société. En tant que coopérative des agricultrices et agriculteurs suisses, nous voulons avoir un impact durable – enracinés, fiables et engagés pour les générations futures.



Michael Feitknecht
Président de la Direction

Stratégie de durabilité	
Plan directeur	6
Les dimensions de la durabilité	8
Thèmes prioritaires	9
Contexte global et national	10
Groupes d'intérêts	11
Analyse de matérialité	12
Ancrage de la durabilité au sein de l'organisation	14
Objectifs de développement durable	18
Contexte du marché	20
Innovation et processus	25
Responsabilité entrepreneuriale	28
Société	34
Collaboratrices et collaborateurs	38
Sol et alimentation	50
Energie et climat	55
Informations générales	63
Index du contenu GRI	63
Périmètre et profil du rapport	66
Répertoire des abréviations	67
Contact	68

Stratégie de durabilité

Plan directeur

fenaco est une société coopérative agricole qui repose sur une idée de 150 ans. Elle est en mains des LANDI et de leurs membres, des paysannes et paysans suisses. L'agriculture contribue de manière significative à la sécurité de l'approvisionnement de la population suisse, à la conservation de nos ressources naturelles et à l'aménagement de notre milieu naturel. Elle est primordiale pour notre société. fenaco encourage une agriculture durable, performante et conforme aux exigences du marché tout au long de la chaîne de valeur ajoutée.

But

fenaco soutient, en étroite partenariat avec les LANDI, les agricultrices et agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises.

Valeurs

Nous sommes enracinés, fiables et engagés.

Prestations sur le marché

Nous sommes actifs tout au long de la chaîne de valeur ajoutée de l'agriculture et de l'industrie alimentaire. Nous sommes le trait d'union entre les paysannes et paysans ainsi que les consommatrices et consommateurs – de la terre à la table.

En tant que fournisseur, nous offrons à l'agriculture un assortiment global, à savoir des moyens de production, des biens de consommation, des technologies et des services, pour l'ensemble des méthodes de production. En d'autres termes, tout ce qu'il faut pour produire des denrées alimentaires suisses, à la fois saines, sûres et conformes au marché, et ce de manière efficiente tout en ménageant les ressources. En tant que partenaire de commercialisation des agricultrices et agriculteurs, nous veillons à ce que les denrées alimentaires suisses de haute qualité parviennent jusqu'aux clientes et clients. Nous achetons des produits agricoles à l'échelle nationale et internationale, nous les stockons, les transformons et les distribuons. En tant que détaillant, nous approvisionnons la population en denrées alimentaires et biens de consommation, principalement en zone rurale. En tant que partenaire de solutions énergétiques spécialisé dans la chaleur et la mobilité, nous approvisionnons en particulier les régions rurales.

Notre engagement envers nos collaborateurs et collaboratrices

Notre succès repose sur nos collaboratrices et collaborateurs. Nous sommes un employeur attrayant car nous proposons à chacun des tâches qui ont du sens, de la marge de manœuvre, une participation active ainsi que des possibilités de développement individuelles, le tout combiné à des conditions d'engagement compétitives. Nous veillons à ce que nos emplois soient sûrs, nous protégeons l'intégrité personnelle de nos collaboratrices et collaborateurs et nous nous engageons pour leur santé. Nous agissons en respectant des valeurs, nous coopérons en appliquant des règles claires et nous nous appuyons sur nos principes de conduite. Nous créons ainsi un climat de confiance et de partenariat tout en montrant de la reconnaissance.

Organisation

Nous sommes proches de nos clientes et clients. Nous nous organisons en unités flexibles et décentralisées qui prospectent le marché de manière responsable, autonome et innovante selon nos principes communs. Nos unités d'activité et de prestations forment un réseau solide.

Principes de conduite des affaires

Nous nous engageons pour des activités transparentes et responsables. Elles se caractérisent par une attitude empreinte d'intégrité.

Utilisation des ressources financières

En tant qu'entreprise coopérative, nous visons à la fois la rentabilité et l'utilité pour nos membres. Nous gérons suffisamment de moyens pour assurer le développement à long terme de notre entreprise en tenant compte d'un taux d'autofinancement adéquat. Nous utilisons les moyens mis à notre disposition de manière économiquement durable.

Durabilité

Nous organisons nos activités commerciales de façon durable sur les plans écologique, social et économique.

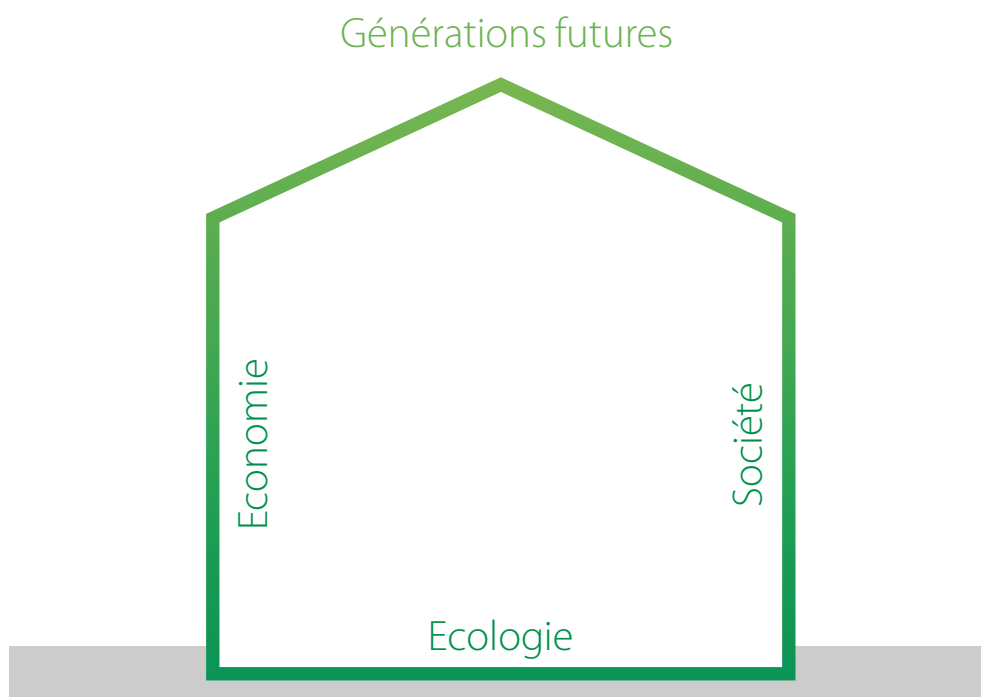
Communication

Nous entretenons un dialogue constant avec nos groupes d'intérêts. Nous informons de manière claire et franche, en temps opportun, aussi bien en interne qu'en externe.

Les dimensions de la durabilité

Le concept de durabilité est basé sur la définition du développement durable émise par la Commission Brundtland en 1987: «Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins.» Le milieu agricole, et avec lui, fenaco société coopérative, a bien compris cette exigence. En effet, les agricultrices et agriculteurs pensent et agissent de manière transgénérationnelle.

Les activités de fenaco dépendent en grande partie des ressources telles que l'énergie, les matières premières, le sol et l'eau. La stratégie de durabilité de fenaco se base ainsi sur la définition du développement durable établie lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992: «La préservation et l'exploitation régénératrice des ressources naturelles et des écosystèmes sont considérées comme une condition essentielle au développement social et économique.»



Les trois dimensions de la durabilité chez fenaco

Thèmes prioritaires

fenaco société coopérative met en œuvre sa stratégie de durabilité en s'appuyant sur sept thèmes prioritaires. L'ensemble des objectifs et des activités de fenaco sont définis en fonction de ces thèmes (GRI 3-2).



Les sept thèmes prioritaires de fenaco dans les trois dimensions de la durabilité

Les coopératives LANDI partenaires suivent elles aussi ces thèmes prioritaires de durabilité, qui sont décrits dans le code LANDI et dans la stratégie de durabilité LANDI. Par le biais du Groupe spécialisé Durabilité LANDI, les LANDI sont intégrées dans le processus de mise en œuvre de cet axe au sein de fenaco LANDI (voir page 17). fenaco et chaque LANDI se fixent des objectifs individuels et collectent les données à ce sujet pour elles-mêmes.

Contextes mondial et national

Les défis globaux et nationaux, les interactions et les conditions politiques qui prévalent dans le domaine de la durabilité influent directement ou indirectement sur les activités de fenaco société coopérative et sont intégrés dans notre stratégie de durabilité (GRI 2-22).

Objectifs de développement durable (ODD)/Agenda 2030

Les 17 objectifs de développement durable globaux de l'ONU (ODD) reflètent les principaux défis que doivent relever les nations, les entreprises, le monde politique et la société dans le domaine de la durabilité. Ils servent de base reconnue pour les objectifs et les activités pendant la période allant de 2016 à 2030. fenaco peut contribuer à résoudre la problématique à l'origine de beaucoup de ces 17 objectifs (voir page 13). Ils sont représentés à travers l'analyse de matérialité dans les sept thèmes prioritaires et les 18 domaines thématiques (voir page 12).

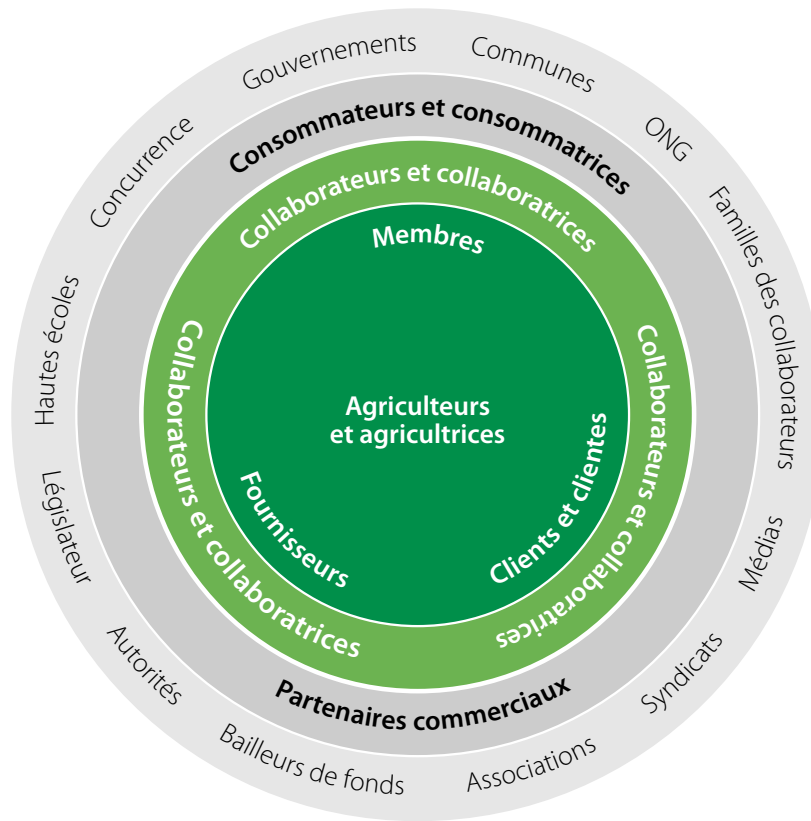
Objectif « zéro émission nette » de la Suisse

En vertu de l'Accord de Paris sur le climat, les Etats membres sont tenus de limiter le réchauffement mondial à bien moins de 2° C par rapport à l'ère préindustrielle. Tenant compte de cet objectif climatique, la Suisse s'est engagée à atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050. La convention d'objectifs entre fenaco et la Confédération en vigueur depuis 2013 est arrivée à échéance le 31 janvier 2024. Les objectifs fixés dans cet accord ont été largement dépassés. Depuis, fenaco société coopérative élabore une nouvelle convention sur les objectifs qui entrera en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025. fenaco a de plus décidé de définir ses propres objectifs en matière d'émissions de CO₂ et d'efficacité énergétique, qui vont au-delà des exigences légales (voir page 55).

Groupes d'intérêts

Vue d'ensemble des groupes d'intérêts

Du fait de leur triple rôle de fournisseur, de client et de sociétaire LANDI, les agricultrices et agriculteurs sont indubitablement au centre des groupes d'intérêts de fenaco société coopérative. Leur rôle est triple : ils sont à la fois fournisseurs, clients et membres d'une LANDI. Avec les collaboratrices et collaborateurs, ils forment les deux cercles internes des parties prenantes de fenaco. Dans les cercles externes, on trouve ensuite le groupe composé des consommatrices et consommateurs et des partenaires commerciaux, puis celui des diverses entités et de l'Etat (GRI 2-29).



Groupes d'intérêts de fenaco

Pour définir les groupes d'intérêts, plus de 250 parties prenantes de fenaco société coopérative ont été identifiées et évaluées selon leur légitimité, l'urgence de leurs souhaits ou attentes ainsi que leur influence. Un ordre de priorité a ensuite été établi en fonction de la fréquence à laquelle ils apparaissaient. Le résultat a été comparé à une évaluation indépendante des parties prenantes et transposé dans une matrice de pertinence.

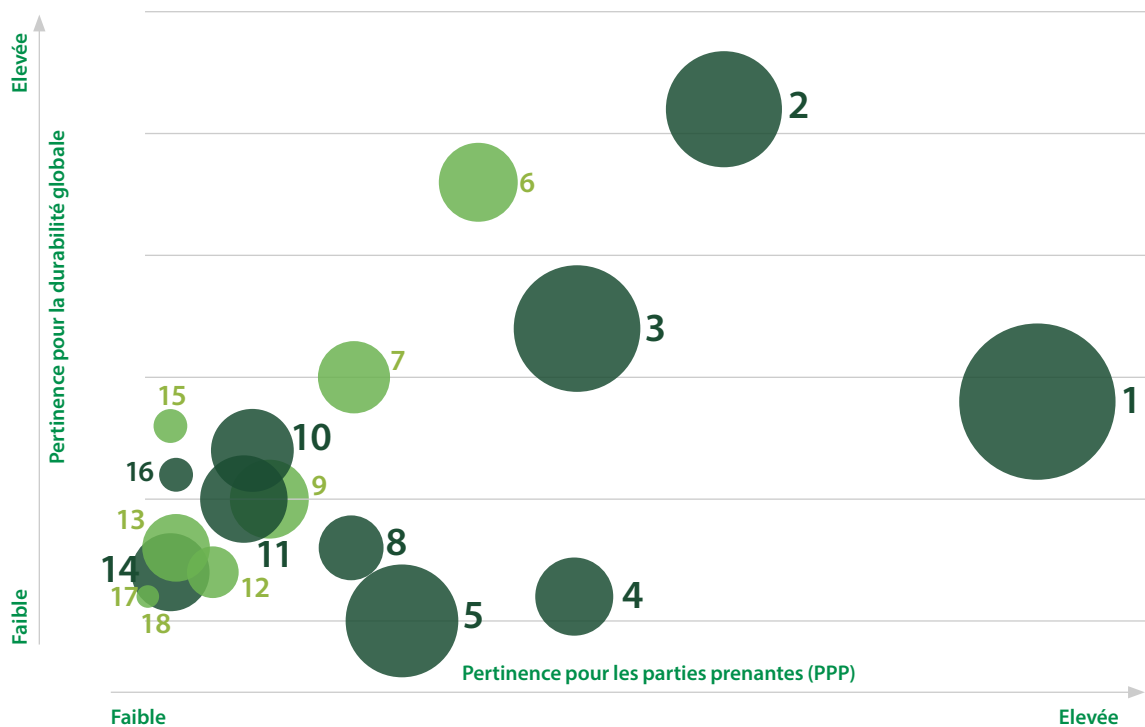
Dialogue et intégration

fenaco entretient des échanges réguliers avec ses parties prenantes et notamment avec celles qui forment ses cercles de groupes d'intérêt internes. Ces échanges ont par exemple lieu dans le cadre des Dialogues LANDI régionaux, des Assemblées régionales et des Journées des cadres. Par ailleurs, fenaco prend part à des réunions au sommet et à des entretiens avec des parties prenantes pour dialoguer avec d'autres groupes d'intérêts (p. ex. les consommatrices et consommateurs, les partenaires commerciaux, les autorités et les hautes écoles). Une sélection représentative des réunions et entretiens qui ont eu lieu au cours de l'année sous revue se trouve aux pages 32 à 33.

Analyse de matérialité

fenaco société coopérative a défini 18 domaines thématiques essentiels à partir des 17 objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), des 24 critères du cadre GAP et d'autres outils liés à la durabilité. Pour leur évaluation, environ 2600 déclarations internes ou externes ont été extraites de différents documents pertinents (p. ex. entretiens et sondages avec les parties prenantes, procès-verbaux d'ateliers, stratégies et objectifs annuels des UAS/UP, notations) puis analysées statistiquement. Les résultats de l'analyse rétroactive ont été évalués en 2021 par un expert externe spécialisé dans la durabilité et validés en interne. Le résultat provisoire a une nouvelle fois été analysé en 2022 en vue de développements futurs. La priorité accordée actuellement aux domaines thématiques a été définie sur cette base (GRI 3-1).

Analyse de matérialité de fenaco en trois dimensions



Taille du cercle = pertinence pour les activités commerciales (PAC)

● = priorité en vue des futurs développements

● = thèmes sans priorité spécifique

- | | | | |
|---|---|----|--|
| 1 | Efficiences énergétique, gaz à effet de serre, limitation du réchauffement climatique | 10 | Structures financières stables, investissements, économie saine |
| 2 | Production agricole durable et biodiversité | 11 | Déchets alimentaires, gestion des déchets, économie circulaire |
| 3 | Processus d'entreprise stables, innovation et recherche, structures économiques résilientes | 12 | Santé et bien-être (animaux) |
| 4 | Sources énergétiques renouvelables | 13 | Coopération institutionnelle, conseil, aide solidaire |
| 5 | Nos collaboratrices et collaborateurs (fenaco) | 14 | Sécurité alimentaire, sécurité de l'approvisionnement |
| 6 | Conformité, transparence, sécurité juridique | 15 | Conditions de travail et de vie (bonnes pratiques commerciales) |
| 7 | Egalité des chances dans la société et stabilité sociale | 16 | Préservation des ressources d'eau douce (disponibilité/ qualité) |
| 8 | Modèles de consommation durables | 17 | Qualité de l'air (sauf CO ₂) |
| 9 | Formation, formation continue et promotion | 18 | Exploitation durable des milieux marins (pêche, pollution, écosystème) |

Correspondances entre les ODD, les domaines thématiques issus de l'analyse de matérialité et les thèmes prioritaires de fenaco



Stratégie de durabilité	Domaine thématique	ODD																
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Economie	Contexte du marché																	
	10. Structures financières stables, investissements, économie saine	●								●	●	●		●				
	14. Sécurité alimentaire, sécurité de l'approvisionnement			●														
	15. Conditions de travail et de vie (bonnes pratiques commerciales)	●	●		●					●	●		●	●			●	●
Société	Innovation et processus																	
	3. Processus d'entreprise stables, innovation et recherche, structures économiques résilientes									●	●						●	●
	Responsabilité entrepreneuriale																	
	6. Compliance, transparence, sécurité juridique	●								●		●		●			●	●
Ecologie	Société																	
	7. Egalité des chances dans la société et stabilité sociale	●			●	●			●		●	●						
	13. Coopération institutionnelle, conseil et aide solidaire																	●
	Collaborateurs et collaboratrices																	
	5. Nos collaboratrices et collaborateurs (fenaco)		●			●	●			●								
	9. Formation, formation continue et promotion					●	●			●				●				
	12. Santé et bien-être			●	●					●								
Ecologie	Sol et alimentation																	
	2. Production agricole durable et biodiversité		●	●	●			●						●		●	●	
	8. Modèles de consommation durables										●			●				
	11. Déchets alimentaires, gestion des déchets, économie circulaire												●	●		●		
	16. Préservation des ressources d'eau douce (disponibilité/qualité)								●				●		●	●		
	18. Exploitation durable des milieux marins (pêche, pollution, écosystème)													●		●		
	12. Santé et bien-être (animaux)				●									●				
	Energie et climat																	
	1. Efficacité énergétique, gaz à effet de serre, limitation du réchauffement climatique		●							●		●				●		
	4. Sources énergétiques renouvelables									●								
17. Qualité de l'air (sauf CO ₂)				●									●					

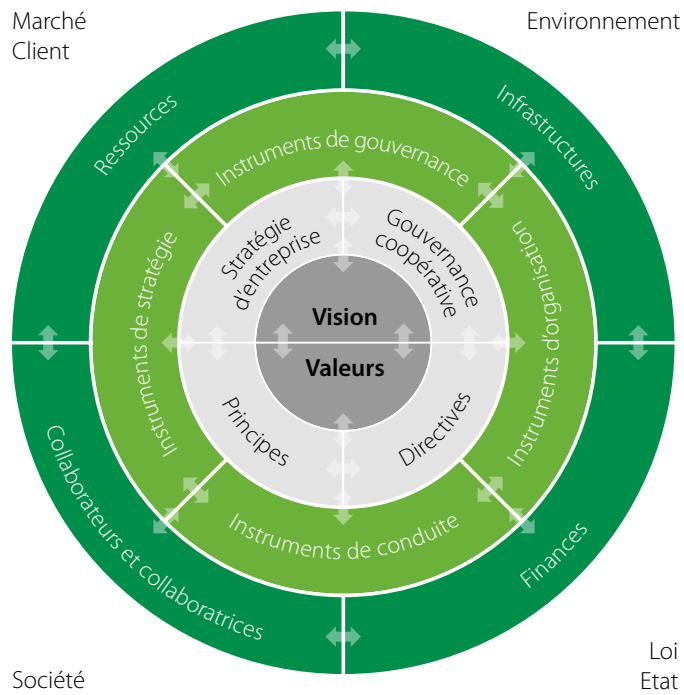
Contribution des 18 domaines thématiques et des 7 thèmes prioritaires de fenaco aux 17 ODD de l'ONU

- = priorité en vue des futurs développements
- = thèmes sans priorité spécifique

Ancrage de la durabilité au sein de l'organisation

La durabilité en tant qu'élément de l'organisation globale

L'organisation de fenaco société coopérative repose sur différents règlements et instruments. Les valeurs et la vision sont au cœur de notre modèle organisationnel. Elles sont concrétisées par la stratégie d'entreprise et divers principes. Le thème de la durabilité en fait partie. En plus d'être intégré dans la stratégie, il est aussi profondément ancré dans le modèle organisationnel.



Modèle de gestion de fenaco

La direction d'entreprise (gouvernance coopérative), qui est définie pour l'ensemble du groupe fenaco-LANDI, inclut les règlements suivants :



Règlements du groupe fenaco-LANDI en matière de gouvernance coopérative

Le rapport de gestion comporte de plus amples informations sur l'organisation structurelle et la gouvernance coopérative aux pages 49 à 61.

Comité directeur Durabilité

Le comité directeur Durabilité est l'organe de contrôle suprême pour la stratégie et les objectifs en matière de durabilité. Il est constitué de membres de la Direction de fenaco et siège trois à quatre fois par an. En cas de besoin, des spécialistes peuvent être consultés. Les décisions ou les thèmes importants sont soumis à l'approbation de l'ensemble de la Direction (GRI 2-13, GRI 2-14, GRI 2-17). Voici les tâches principales du comité directeur :

- Définition de la voie à suivre pour les activités en matière de durabilité
- Conseil sur les thématiques environnementales, sociales et économiques d'actualité
- Contrôle périodique de la stratégie sur la durabilité, des sept thèmes prioritaires et du degré de réalisation des 14 objectifs de développement durable
- Définition de valeurs cibles pour les indicateurs
- Définition de mesures en cas d'évolutions indésirables
- Contrôle formel et validation du rapport de durabilité
- Coordination des échanges avec les parties prenantes et discussion des résultats qui en émanent
- Lancement de mesures de formation et de sensibilisation sur le thème de la durabilité

Composition du comité directeur au 31 décembre 2025

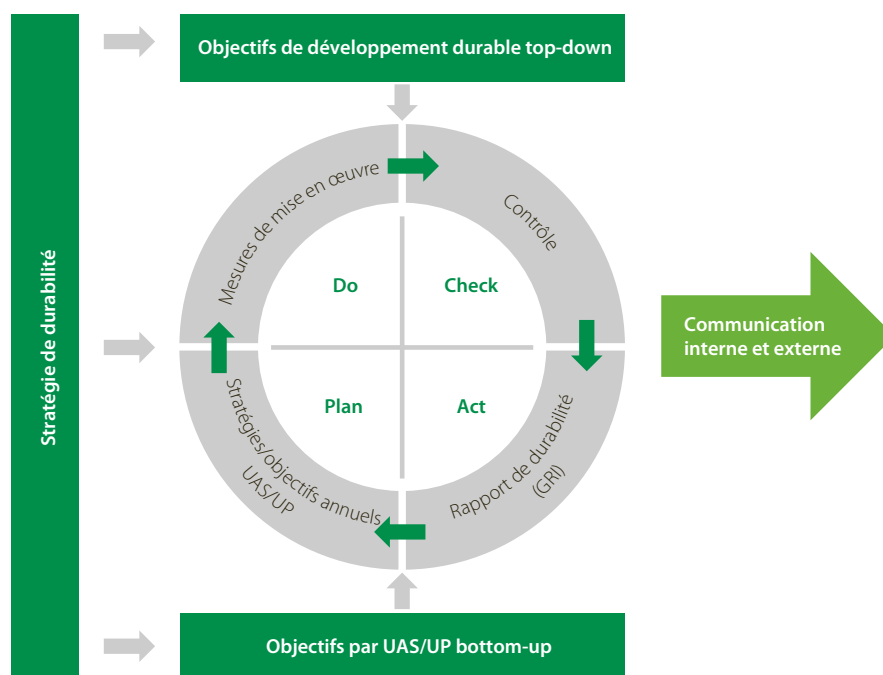
Prénom/Nom	Fonction	Rôle au sein du comité directeur
Stefan Epp	Membre de la Direction élargie Chef du département Infrastructures/Durabilité et de la région de Suisse centrale	Présidence
Christian Consoni	Membre de la Direction restreinte Chef de la division Industrie alimentaire	Membre
Michael Feitknecht	Président de la Direction Chef de la division Développement	Membre
Markus Hämmerli	Membre de la Direction élargie ; chef désigné de la division Agro à partir du 1 ^{er} janvier 2026	Membre
Heinz Mollet	Membre de la Direction restreinte Chef de la division Agro	Membre
Marta Pruneddu	Membre de la Direction restreinte Cheffe de la division Finances/Services	Membre
Philipp Zraggen	Membre de la Direction restreinte Chef de la division Commerce de détail	Membre
Anita Schwegler	Responsable Durabilité et environnement	Membre avec rôle consultatif sans droit de vote, organisation
Silja Stofer	Cheffe de la Communication d'entreprise	Membre avec rôle consultatif sans droit de vote

Intégration de la durabilité au sein du processus global de direction et de fixation des objectifs

L'impact des mesures adoptées pour promouvoir la durabilité est étudié chaque année, parallèlement à la publication du rapport de gestion de fenaco, au mois de mai de l'année suivante. A ce moment-là, les membres du comité directeur disposent de toutes les informations et de tous les chiffres pertinents pour pouvoir identifier les conséquences positives ou négatives et en discuter.

L'examen courant des nouvelles idées et demandes de projet en rapport avec la durabilité est du ressort de l'unité de prestations Durabilité et Environnement. Si elles sont pertinentes, les propositions sont présentées au Comité directeur pour approbation.

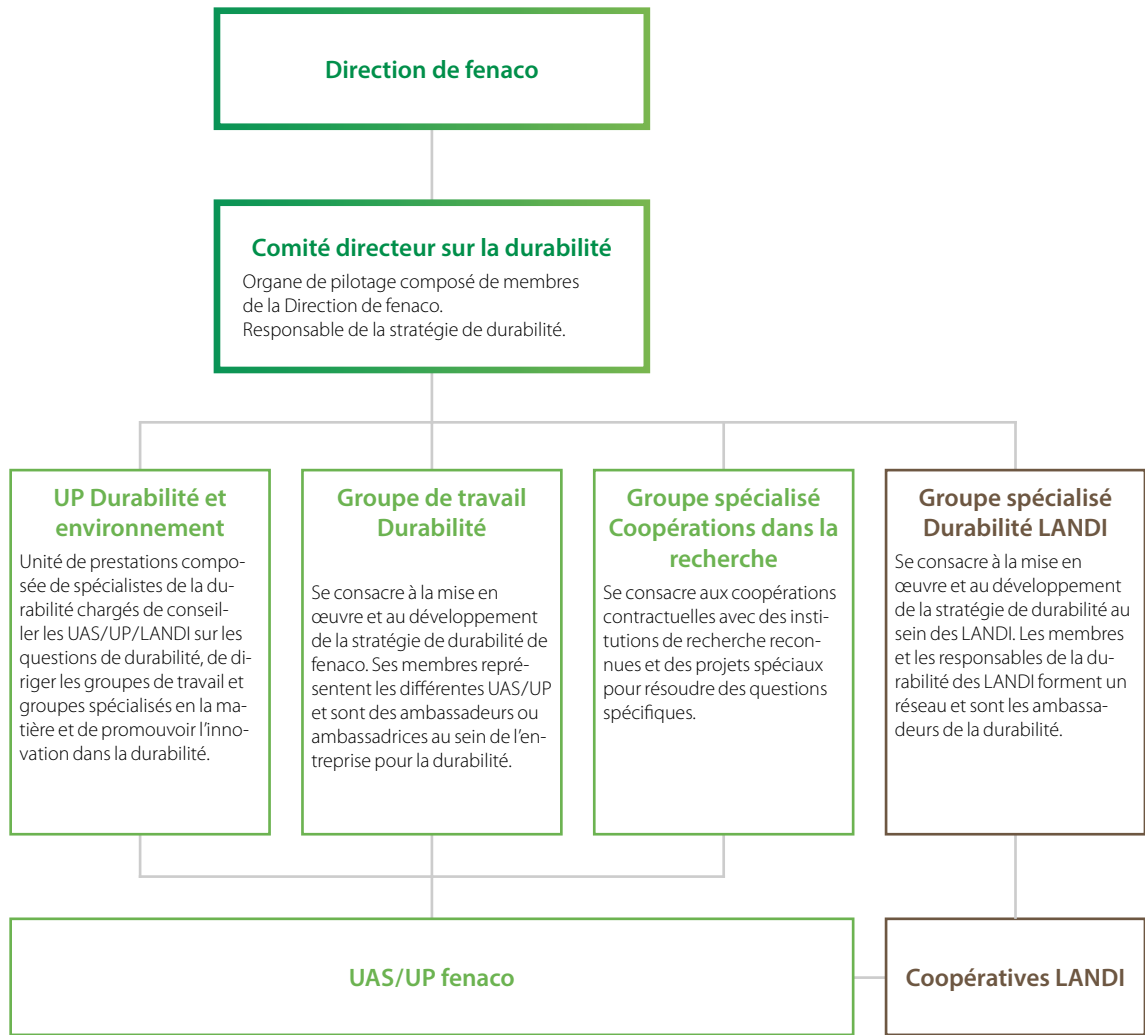
Dans une optique de développement continu, les conclusions des rapports de durabilité, les tendances révélées par les indicateurs et les résultats des entretiens avec les parties prenantes sont intégrés dans le système global de direction et de fixation des objectifs de fenaco. Ils figurent notamment dans la version résumée de la stratégie globale annuelle des différentes UAS/UP ainsi que dans leurs objectifs annuels.



Intégration de la durabilité au sein du processus de conduite/de fixation des objectifs (processus d'amélioration continu PDCA)

Intégration et collaboration de l'ensemble des unités structurelles dans le processus de durabilité

En appui du comité directeur Durabilité, un groupe de travail spécialisé en la matière met en œuvre et développe la stratégie de durabilité. Il comprend près de 40 membres représentant les UAS/UP qui sont formés et sensibilisés aux thèmes de la durabilité. Ils font office « d'ambassadeurs internes » auprès de la Direction de leur UAS/UP. Par cette configuration, les thèmes prioritaires et les objectifs de durabilité sont largement soutenus. Les points communs, les chevauchements et les conflits qui découlent de ces objectifs peuvent ainsi être pris en compte suffisamment tôt (GRI 2-13). Afin d'organiser le processus de durabilité de manière judicieuse et cohérente pour l'ensemble du groupe fenaco-LANDI, le groupe spécialisé Durabilité LANDI a été constitué. Comptant une dizaine de membres, il est l'équivalent du groupe de travail Durabilité de fenaco. Le groupe spécialisé Coopérations dans la recherche pré-sélectionne, à l'intention du comité directeur Durabilité, des projets de recherche visant à résoudre des problématiques spécifiques en matière de durabilité qui seront financés dans le cadre de coopérations stratégiques et veille à l'implication de fenaco. L'unité de prestations Durabilité et environnement conseille les UAS/UP/LANDI sur les questions de durabilité et promeut ces thématiques dans l'entreprise au sein de groupes de travail et de groupes spécialisés. Elle coordonne également la publication du rapport de durabilité. Les interactions entre les différents organes et unités structurelles sont clairement définies.



Participation et intégration de l'ensemble des UAS/UP/LANDI dans le processus de durabilité

Objectifs de développement durable 2019-2025

Se basant sur ses sept thèmes prioritaires à long terme, fenaco société coopérative s'est fixée 14 objectifs de développement durable pour la période 2019-2025. Toutes les UAS/UP ont intégré des objectifs partiels et des mesures bénéfiques à la stratégie de durabilité dans leur stratégie résumée (GRI 3-3).

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Détails pages	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
1	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la filière agroalimentaire	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		21-22	2 12
2	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la production d'aliments pour animaux de rente	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		22	2 12
3	Promotion de technologies et de processus innovants	Au moins CHF 1 Mio/an	2025		25-27	9
4	Aucune violation liée à la corruption en Suisse ou à l'étranger	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025		29	10 16
5	Aucune violation liée à un comportement anticoncurrentiel	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025		29	10 16
6	Promotion de l'emploi dans les zones rurales	Taux des emplois de fenaco dans les communes < 10 000 hab. = min. 1,5 fois supérieur au taux suisse	2025		35	1 8 11
7	Augmentation de la proportion de femmes cadres	Hausse du taux chaque année	2025		40-41	4, 5, 10
8	Réduction du taux de rotation	Baisse du taux par UAS/UP chaque année	2025		42-43, 48-49	8
9	Stabilisation des jours d'absence des collaborateurs et collaboratrices	Stabilisation des jours d'absence pour maladie et accident professionnel par UAS/UP	2025		43-45, 48-49	3 8
10	Réduction du gaspillage alimentaire	Mesures de réduction et intégration de fenaco dans le système de collecte national	2025		51	12
11	Rôle de leader dans la protection alternative des plantes	Hausse des surfaces chaque année	2025		52-54	6, 12, 14, 15
12	Augmentation de l'efficacité énergétique	+ 2% par an	2030 *		57	7 13
13	Réduction des émissions directes de CO ₂	- 2,5% par an au niveau des combustibles fossiles et des carburants	2030 *		58-59, 61	7 13
14	Augmentation de la part de production autonome d'électricité photovoltaïque (PV) dans la consommation totale d'électricité	18 000 MWh 10%	2025		59-61	7

Atteint Mesures en cours d'exécution Mesures supplémentaires nécessaires

* Pour les objectifs 12 et 13, l'année de référence est 2024.

Objectifs de développement durable 2026-2028

Se basant sur ses sept thèmes prioritaires à long terme, fenaco société coopérative s'est fixée 14 objectifs de développement durable pour la période 2026-2028. A cette fin, toutes les unités d'activité et de prestations définissent des objectifs partiels et des mesures bénéfiques à la stratégie de durabilité.

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
1	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la filière agroalimentaire	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2028	<input type="radio"/>	2 12
2	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la production d'aliments pour animaux de rente	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2028	<input type="radio"/>	2 12
3	Promotion de technologies et de processus innovants	Au moins CHF 1 Mio/an	2028	<input type="radio"/>	9
4	Aucune violation liée à la corruption en Suisse ou à l'étranger	Tolérance zéro: aucune violation/an	2028	<input type="radio"/>	10 16
5	Aucune violation liée à un comportement anticoncurrentiel	Tolérance zéro: aucune violation/an	2028	<input type="radio"/>	10 16
6	Promotion de l'emploi dans les zones rurales	Au moins Taux des emplois de fenaco dans les communes < 10 000 hab. = min. 1,5 fois supérieur au taux suisse	2028	<input type="radio"/>	1 8 11
7	Augmentation de la proportion de femmes cadres	Hausse du taux chaque année	2028	<input type="radio"/>	4, 5, 10
8	Réduction du taux de rotation	Baisse du taux par UAS/UP chaque année	2028	<input type="radio"/>	8
9	Stabilisation des jours d'absence des collaborateurs et collaboratrices	Stabilisation des jours d'absence pour maladie et accident professionnel par UAS/UP	2028	<input type="radio"/>	3 8
10	Réduction du gaspillage alimentaire	Intégration de fenaco dans le système de collecte national (-50% par rapport à l'année de référence 2017)	2030	<input type="radio"/>	12
11	Rôle de leader dans les méthodes alternatives de protection des plantes	Les mesures définies ont été mises en œuvre	2028	<input type="radio"/>	6, 12, 14, 15
12	Augmentation de l'efficacité énergétique	+ 2% par an	2030 *	<input type="radio"/>	7 13
13	Réduction des émissions directes de CO ₂	- 2,5% par an au niveau des combustibles fossiles et des carburants	2030 *	<input type="radio"/>	7 13
14	Augmentation de la part de production autonome d'électricité photovoltaïque (PV) dans la consommation totale d'électricité	33 000 MWh 16%	2030	<input type="radio"/>	7

* Pour les objectifs 12 et 13, l'année de référence est 2024.

Contexte du marché

Notre ambition

Nous renforçons continuellement notre position sur le marché avec des denrées alimentaires suisses de qualité.



Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Proximité avec notre clientèle et les consommatrices et consommateurs ainsi que prise en compte de leurs besoins
- Action en partenariat avec les fournisseurs et la clientèle
- Compétitivité dans la chaîne de valeur ajoutée, du champ et de l'étable jusqu'aux consommatrices et consommateurs
- Utilisation ciblée des ressources et exploitation de nos potentiels
- Avantages pour les membres de la société coopérative

Importance

fenaco société coopérative est active tout au long de la chaîne de valeur ajoutée des denrées alimentaires : culture, récolte, stockage, transformation et distribution. Nos activités se déroulent principalement en Suisse. La production indigène se distingue par des structures décentralisées adaptées aux régions, des distances courtes pour le transport, l'attention portée à la qualité et le degré de sécurité élevé des produits. En outre, elle affiche déjà un niveau élevé en matière de durabilité. Il s'agit de renforcer et de développer encore cet atout par rapport à la production étrangère. L'acquisition de matières premières importées est nécessaire et primordiale lorsque certaines denrées agricoles ne peuvent pas être produites dans les conditions climatiques qui prévalent en Suisse ou qu'elles ne sont pas disponibles en quantités suffisantes en Suisse (p. ex. céréales fourragères, légumes).

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
1	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la filière agroalimentaire	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		2 12
2	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la production d'aliments pour animaux de rente	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		2 12

Reporting

Provenance des denrées alimentaires

Produit	Degré d'auto-suffisance CH en %	Degré de réalisation fenaco	Remarques
Blé panifiable	77.8	●	
Semences de colza	78.8	●	
Huile de colza	76.4	●	
Graines de tournesol	80.0	●	
Huile de tournesol	13.0	●	
Pommes de terre (de transformation et de consommation)	80.7*	●	
Carottes (transformation et produits frais)	96.7	●	
Tomates	44.5	●	
Haricots (transformation et produits frais)	71.2	●	
Pois (transformation)	94.1	●	
Pommes de table	91.9	●	
Pommes à cidre	100.0	●	
Poires de table	64.1	●	
Poires à cidre	100.0	●	
Sucre (betteraves)	63.1	●	
Raisins rouges/blancs (pour la production de vin)	100.0	●	
Viande de veau	97.4	●	
Viande de bœuf (gros bétail)	77.4	●	
Viande de mouton	40.5	●	
Viande de porc	92.5	●	
Volaille	62.5	●	
Œufs crus	72.9	●	
Total (degré d'autosuffisance global des matières premières listées)	76.8	●	Taux de produits CH fenaco = 88.8









● Atteint
 ● Mesures en cours d'exécution
 ● Mesures supplémentaires nécessaires




Explications

- * Au moment de terminer la rédaction du présent rapport, nous ne disposions pas de données statistiques sur le degré d'autosuffisance suisse pour 2025. Les prévisions de swisspatat à septembre 2025 livrent une indication approximative : la récolte devrait être supérieure d'environ 17% à celle de 2024.
- Situation pour les pommes de terre : grâce à un réseau international de plusieurs clients industriels, nous occupons une position de leader dans l'approvisionnement en marchandises importées. Si le marché connaît un sous-approvisionnement généralisé, nos quantités ou parts d'importation augmentent de manière disproportionnée.
 - L'objectif de fenaco est atteint lorsque la part suisse des produits fabriqués et commercialisés par fenaco est supérieure au degré d'autosuffisance suisse correspondant (en volume pondéré).
 - fenaco établit chaque année un décompte interne du flux des marchandises afin d'établir la part indigène et la part des importations. Les valeurs cibles se basent sur la moyenne des rendements des trois dernières années afin de compenser les fluctuations des récoltes.

- Une distinction est établie entre les produits suisses et ceux importés, la part indigène étant exprimée en %. Les quantités ne sont pas publiées.
- Les statistiques publiques des différentes associations professionnelles servent de source pour le degré d'autosuffisance : statistiques annuelles de swiss granum et de SwissImpex, rapport annuel de l'USPPT (swisspatat), ProfiReports CCM (Centrale Suisse de la culture maraîchère), statistiques annuelles de FUS (Fruit-Union Suisse), statistiques annuelles « L'année viticole » de l'OFAG, statistiques annuelles « Le marché de la viande en chiffres » de Proviande, statistiques annuelles d'Aviforum « Aviculture en chiffres » et statistiques annuelles de Sucre Suisse SA.
- Le choix des denrées alimentaires transformées, non exhaustif, se fonde sur les denrées alimentaires importantes pour fenaco. Les aliments non pertinents et donc non pris en compte seraient par exemple le riz, le poisson ou le café.
- Pour le blé panifiable : le relevé de données contient une lacune systématique pour toutes les LANDI et tous les centres collecteurs de céréales qui réceptionnent du blé panifiable IP-SUISSE en régie propre et le commercialisent directement sans passer par fenaco GOF.

Provenance des aliments fourragers

Produit	Degré d'auto-suffisance CH en %	Degré de réalisation fenaco	Remarques
Orge fourragère	72.4		
Blé fourrager	16.1		
Maïs grain	46.3		Part élevée de commercialisation directe par les agricultrices et agriculteurs
Triticale	97.7		
Fèves de soja entières	78.9		
Pois fourrager	21.0		
Sous-produits du colza	29.2		
Total (degré d'autosuffisance global des matières premières listées)	41.5		Taux de produits CH fenaco = 39.7%

 Atteint
  Mesures en cours d'exécution
  Mesures supplémentaires nécessaires

Explications

- L'objectif de fenaco est atteint lorsque la part suisse des produits fabriqués et commercialisés par fenaco est supérieure au degré d'autosuffisance suisse correspondant (en volume pondéré).
- Le type de saisie des données et de calcul est le même que celui des denrées alimentaires.
- Une distinction est établie entre les produits suisses et ceux importés, la part indigène étant exprimée en %. Les quantités ne sont pas publiées.
- Les statistiques annuelles de swiss granum accessibles au public ainsi que de SwissImpex pour les importations servent de base de calcul des degrés d'autosuffisance.

Aliments fourragers durables : 100% du soja importé provient d'Europe.

Environ 85% des aliments fourragers consommés par les animaux de rente en Suisse sont produits dans le pays. Pour le fourrage grossier, cette part se situe entre 95 et 100% selon les années. Pour les aliments concentrés, le degré d'autosuffisance s'élève à 40% seulement et l'agriculture dépend des importations. fenaco se fournit ici autant que possible en marchandises issues d'une production durable et/ou européenne. Le soja importé en 2025, par exemple, provenait à 100% d'Europe. L'ensemble des importations de soja ont respecté les exigences de durabilité du Réseau suisse pour le soja. L'intégralité des brisures de riz a été achetée auprès de producteurs durables. Le blé, l'orge et l'avoine fourragers quant à eux provenaient à plus de 95% de cultures qui ne recourent pas au glyphosate pour accélérer la maturité (dessiccation). Nous garantissons ainsi que les agricultrices et agriculteurs répondent à l'exigence de durabilité pour la viande suisse et les labels IP-SUISSE, Bio Suisse et Vache mère Suisse.

Calcul consolidé de valeur ajoutée (en KCHF)

Année de production	2025	2024	2023
Produit net des livraisons et des prestations	6 980 904	7 066 472	7 522 119
Prestations reçues provenant des pouvoirs publics	29 157	18 982	29 064
Performance globale	7 010 061	7 085 454	7 551 183
Prestations préalables utilisées	-5 502 890	-5 610 878	-5 848 755
Création de valeur brute	1 507 171	1 474 576	1 702 428
Amortissements et provisions	141 814	138 260	-118 027
Création de valeur nette	1 648 985	1 612 836	1 584 401
Utilisation			
Collaborateurs et collaboratrices	-928 958	-914 581	-905 318
Pouvoirs publics	-635 072	-596 525	-577 441
Bailleurs de fonds	-2 025	-4 541	-4 613
Rémunération du capital social (y c. dividendes aux tiers)	-9 402	-8 871	-8 195
Bénéfices non distribués (autofinancement)	-73 528	-106 060	-88 834
Total utilisation	-1 648 985	-1 612 836	-1 584 401

Explications

- Le calcul de la valeur économique directe générée et distribuée est effectué par le biais de ce que l'on appelle le calcul de valeur ajoutée. A travers cet indicateur, nous démontrons quelle valeur ajoutée est réalisée à partir des résultats nets des ventes et des contributions provenant des pouvoirs publics. Nous indiquons encore comment est utilisée la valeur ajoutée en faveur des collaboratrices et collaborateurs, des pouvoirs publics, des investisseurs et des membres.
- Correspond à la norme GRI 201-1.

Dépenses en Suisse (fournisseurs locaux)

Domaine d'activité	Charges de marchandises Total 2025 KCHF	Part suisse 2025%	Charges de marchandises Total 2024 KCHF	Part suisse 2024%	Charges de marchandises Total 2023 KCHF	Part suisse 2023%
Agro	1 305 594	76.4	1 344 579	75.5	1 339 843	72.0
Industrie alimentaire	955 652	88.9	955 461	87.7	996 251	88.4
Commerce de détail	1 432 873	83.4	1 416 682	82.6	1 409 683	83.4
Energie	1 268 150	82.6	1 357 850	79.7	1 497 448	84.0
Divers	20 478	100.0	190 821	99.0	211 580	99.2
Total entités suisses de fenaco	5 173 386	83.1	5 265 393	81.6	5 454 805	82.3
Total entités étrangères de fenaco	275 083	2.8	288 939	13.2	374 250	3.0
Total fenaco	5 448 469	79.0	5 554 332	78.0	5 829 055	77.2

Explications

- Le terme GRI « local » s'applique à toute la Suisse.
- Les dépenses pour les fournisseurs locaux correspondent aux charges de marchandises de l'ensemble des UAS pour les achats effectués auprès de fournisseurs externes. Les achats internes à fenaco ne sont pas inclus.
- Tous les groupes de marchandises (Food, Feed, Non-Food) sont inclus, mais pas les prestations.
- Toutes les sociétés suisses, de même que toutes les sociétés étrangères de fenaco sont prises en compte à hauteur d'une participation d'au moins 50%.

- La part suisse en % correspond à la valeur des marchandises commandées par fenaco auprès des agricultrices ou agriculteurs et fournisseurs suisses. La part en % ne correspond toutefois pas au pays d'origine ou de provenance de la marchandise. Exemple : les combustibles et carburants sont achetés auprès de raffineries et de commerçants suisses, bien que le pétrole brut provienne de l'étranger.
- Correspond à la norme GRI 204-1.

Engagement international

Au cours de l'année sous revue, l'acquisition de Rolli-Pet Tiernahrung GmbH a marqué une étape importante dans l'expansion internationale de l'entreprise. Cette société, basée à Hargelsberg (Autriche), est spécialisée dans l'alimentation des oiseaux et autres animaux sauvages. La liste complète des entreprises étrangères figure dans le rapport de gestion (pages 94-97), conformément à la norme GRI 2-1.

Innovation et processus

Notre ambition

Nous misons sur des innovations produit et processus dans tous nos domaines d'activité.


Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Utilisation de technologies de pointe dans le domaine agricole, la logistique et la production
- Optimisation permanente des processus internes
- Développement et lancement de nouveaux produits ayant une valeur ajoutée pour la clientèle ainsi que pour les consommatrices et consommateurs
- Processus d'innovation internes par des équipes de développement engagées
- Collaboration active avec les secteurs des sciences et de la recherche

Importance

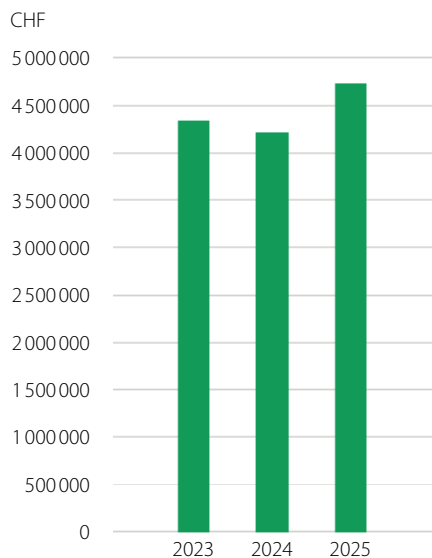
fenaco société coopérative s'engage pour l'avenir d'une agriculture suisse productrice. Les agricultrices et agriculteurs doivent pouvoir produire de manière plus efficace, plus durable et plus performante grâce à fenaco. L'innovation résulte d'une longueur d'avance dans les connaissances, le savoir-faire et les actions. Elle nécessite une culture d'entreprise et un état d'esprit progressistes qui visent à développer nos atouts sur la durée. L'innovation ne regroupe pas uniquement les nouveautés. Les processus, technologies et produits existants doivent sans cesse être remis en question et optimisés pour gagner en efficacité. fenaco est en outre un employeur important pour les diplômées et diplômés des hautes écoles, des hautes écoles spécialisées et des écoles supérieures dans le domaine de l'agronomie et de la technologie des denrées alimentaires. Le contact avec les institutions actives dans la recherche et le développement ainsi que l'utilisation des potentiels des jeunes professionnels motivés sont des facteurs de succès importants.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
3	Promotion de technologies et de processus innovants	Au moins CHF 1 Mio/an	2025		9

Reporting

Contributions à l'innovation



Explications

Le total des contributions à l'innovation se compose comme suit:

- Coopérations à long terme dans la recherche
- Initiatives stratégiques pour l'innovation financées par fenaco
- Projets d'innovation \geq CHF 50 000.- financés par les UAS/UP

Coopérations à long terme dans la recherche

Institution partenaire	Cadre financier	Description/axes de recherche
Agroscope (depuis 2016)	Max. CHF 150 000.- par an	Accord de coopération pour des projets de recherche visant à créer de la valeur ajoutée pour la production durable d'aliments suisses sains et sûrs
BFH-HAFL (depuis 2025)	Max. CHF 150 000.- par an	Accord de coopération pour des projets de recherche appliquée en agronomie, sciences forestières et sciences alimentaires
FiBL (depuis 2020)	Max. CHF 150 000.- par an	Accord de coopération en faveur de travaux de recherche dans le domaine de la protection alternative des plantes
Swiss Plant Breeding Center – SPBC (depuis 2025)	CHF 150 000.- par an	Aide au Centre de compétences pour la sélection végétale en Suisse en tant que membre de soutien et à travers un siège au Conseil d'administration de l'association faitière SPBC
World Food System Center de l'EPF Zurich (depuis 2022)	CHF 200 000.- par an	Accord de coopération pour la création du pôle de recherche pour l'agriculture durable intelligente (Smart Farming)

Initiatives stratégiques pour l'innovation financées par fenaco

Initiative	Description
barto (depuis 2019)	Le gestionnaire d'exploitation numérique suisse barto facilite la documentation des données pour les agricultrices et les agriculteurs tout en leur fournissant une base de décision pour les questions agronomiques et pour leur entreprise. fenaco est l'un des dix acteurs de la branche ayant une participation dans la start-up. Depuis 2024, fenaco est actionnaire majoritaire.
f-INAL (depuis 2023)	Service dédié à l'innovation dans l'industrie alimentaire, il suit les tendances alimentaires et les opportunités du marché pour en déduire des projets de développement. L'accent porte actuellement sur les projets visant à réduire le gaspillage alimentaire ou à valoriser ces denrées ainsi qu'à promouvoir les protéines végétales et l'agriculture cellulaire. f-INAL collabore avec la ZHAW dans le cadre de projets. A Zollikofen (BE), f-INAL exploite le pôle de production Sproudz en collaboration avec des start-up du secteur alimentaire.
Innovagri (depuis 2021)	L'acquisition de machines et d'équipements innovants ainsi que d'instruments numériques pour la protection alternative des plantes est généralement trop risquée ou trop coûteuse pour les entreprises agricoles à elles seules. Dans le cadre de sa mission coopérative, le groupe fenaco-LANDI rend ces technologies accessibles à un grand nombre d'entreprises agricoles via la plateforme technologique Innovagri d'AGROLINE (voir pages 53-54).
Sevra (depuis 2022)	Une technologie de pointe au service de la durabilité – la startup Sevra, qui fait partie du groupe Serco, est spécialisée dans les solutions numériques et automatisées à l'intersection entre la production végétale et la technique agricole.

Projets d'innovation ≥ CHF 50 000 financés par les UAS/UP

Projet	Description
PelletingPro	En collaboration avec le groupe Bühler, UFA a développé une méthode permettant de mesurer l'humidité des aliments fourragers au cours du processus de production. Le contrôle et la gestion du taux d'humidité sur toute la ligne thermique permet d'améliorer la qualité du fourrage. La consommation d'énergie diminue de jusqu'à 20% selon la recette. Deux lignes, Biblis et Sursee, sont en service.
Des phéromones comme moyen de défense	L'utilisation de phéromones (substances odorantes) est très courante dans la protection des plantes. Désormais, une solution d'AGROLINE applique ce concept à la protection des troupeaux: un collier spécial permet de mieux protéger les animaux de rente contre les animaux sauvages en diffusant des substances odorantes qui éloignent les loups. D'autres possibilités d'application sont à l'étude.

Esprit d'entreprise Responsabilité

Notre ambition

Nous nous engageons pour une direction d'entreprise et des activités transparentes et responsables.



Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Actions fiables, prévisibles et indépendantes
- Respect de la législation et des règles de conduite internes
- Approvisionnement et commerce équitables
- Communication active et établissement de rapports
- Système coopératif et participation
- Dialogue avec les groupes d'intérêts

Importance

Le respect de la législation ainsi que le comportement correct de nos collaboratrices et collaborateurs conformément aux directives internes et externes constituent la base de notre engagement en termes de responsabilité d'entreprise. Dans certains secteurs commerciaux, nous sommes particulièrement exposés sur le plan du droit de la concurrence. Comme nous ouvrons davantage nos activités à l'international, nous attachons d'autant plus d'importance au respect des directives en matière de droit de la concurrence et à l'application de nos règles contre la corruption. Afin de remplir notre mission coopérative, nous nous engageons au sein de diverses organisations professionnelles et interprofessionnelles pour des marchés fonctionnels et transparents, des quantités de production axés sur la demande, des conditions de prise en charge uniformes et des prix indicatifs équitables pour les producteurs. Nous établissons en outre des rapports en toute transparence, créant une base de confiance pour un dialogue constructif avec nos parties prenantes.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
4	Aucune violation liée à la corruption en Suisse ou à l'étranger	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025		10 16
5	Aucune violation liée à un comportement anticoncurrentiel	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025		10 16

Reporting

Cas de corruption

Nombre et type de cas	2025	2024	2023
Nombre total de violations liées à la corruption (cas avérés)	0	0	0
dont cas ayant eu des conséquences pour les collaboratrices ou collaborateurs fautifs	0	0	0
dont cas impliquant des violations contractuelles avec des partenaires commerciaux	0	0	0

Explications

- La corruption engendre des coûts économiques et sociétaux élevés. fenaco s'entend comme une organisation responsable et fiable. Elle prend la lutte contre la corruption au sérieux. Systématique, le recensement des cas de corruption produit un effet préventif en aiguillant la prise de conscience en interne de comportements erronés et en favorisant une culture ouverte en matière de signalement d'irrégularités, de conflits d'intérêts et de comportements de corruption.
- Les collaboratrices et collaborateurs sont sensibilisés aux risques de la corruption et à ses conséquences, et apprennent à la reconnaître, à l'adresser et à l'éviter suffisamment tôt.
- Le rapport englobe les procédures pour corruption engagées et en suspens au cours de l'année sous revue.
- Correspond à la norme GRI 205-3.

Comportement anticoncurrentiel

Nombre et type de cas	2025	2024	2023
Commission de la concurrence (COMCO)			
Nombre d'enquêtes ouvertes ou en suspens	0	1	1
Nombre de sanctions décidées	0	0	0
Surveillance des prix			
Nombre d'enquêtes ouvertes ou en suspens	0	0	0
Nombre de décisions/règlements à l'amiable	0	0	0

Concernant l'enquête ouverte en 2020 par la Commission de la concurrence (COMCO) au sujet du système de régulation centrale Markant, la COMCO a rendu sa décision en 2025. Cette enquête visait la société de recouvrement Markant Handels- und Industriewaren-Vermittlungs AG et 16 distributeurs, dont Volg Konsumwaren AG, Cadar S.A. et LANDI Schweiz AG, qui sont membres de Markant.

Si la COMCO a vu la négociation conjointe de rabais dans le cadre de coopérations d'achat comme une mesure efficace pour exercer un contre-pouvoir et obtenir des prix de vente plus bas, elle a jugé les remboursements non transparents et faussant la concurrence comme étant illicite. Tout au long de la procédure, fenaco société coopérative a pleinement coopéré avec les autorités, ce qui lui a permis, ainsi qu'à ses trois sociétés-filles, d'échapper à toute sanction.

Explications

- Le bon fonctionnement de la concurrence est essentiel à une économie de marché libérale. Les collaboratrices et collaborateurs sont encouragés à connaître les principes de la concurrence loyale et sont tenus de respecter les règles du droit de la concurrence. Afin d'ancrer la compréhension en la matière, les collaboratrices et collaborateurs sont systématiquement formés. En ce sens, les collaboratrices et collaborateurs qui assument une responsabilité spécifique ont l'obligation de suivre un concept de formation dans ce domaine.
- Le rapport comprend les procédures ainsi que les jugements sur des comportements anti-concurrentiels. En outre, les procédures et les décisions prises par les autorités (Surveillance des prix) concernant les prix abusifs sont elles aussi rapportées.
- Correspond au GRI 206-1.

Signalements en matière de compliance

Organe de contrôle/type de rapport	2025	2024	2023
Révision interne	0	0	0
Révision externe	0	0	0
Service central de compliance	0	1	1
Service du personnel (RH)	11	11	8

Les signalements aux RH de fenaco ont eu lieu sur la base du Règlement sur la protection de l'intégrité personnelle sur le lieu de travail, qui ont été traités dans le cadre de procédures internes.

Explications

- Le développement continu d'une politique de compliance efficace est primordial pour fenaco. Le Service central de compliance établit régulièrement des rapports détaillés et fait directement part des infractions les plus graves à la Direction ou au Conseil d'administration.
- Les collaboratrices et collaborateurs sont encouragés à rapporter les éventuelles infractions ou violations en matière de compliance auprès de leurs supérieurs hiérarchiques, du service RH compétent ou du Service central de compliance. En cas d'atteinte à l'intégrité personnelle sur le lieu de travail, un service spécialisé indépendant est à disposition en plus des RH. Les collaborateurs et collaboratrices disposent en outre du portail de signalement fenaco qui, grâce au cryptage, permet des signalements anonymes.
- Des procédures permettant de gérer au mieux les signalements de possibles infractions sont mises en place. Les collaborateurs et collaboratrices qui effectuent un signalement de bonne foi n'ont pas à craindre de sanctions ni autres répercussions négatives.
- Le rapport englobe des signalements relatifs à des infractions graves aux réglementations internes et aux dispositions légales.
- Correspond aux GRI 2-16 et GRI 2-26.

Amendes en cas de non-respect des lois et des prescriptions

	2025	2024	2023
Amendes infligées supérieures à CHF 50 000.–	0	0	0

Explications

- Le tableau reprend les amendes entrées en force ou prononcées par les autorités supérieures ou égales à CHF 50 000.–.
- Correspond en partie aux GRI 2-27.

Protection des données

Nous protégeons les données personnelles de notre clientèle comme celles de nos collaboratrices et collaborateurs en suivant une approche systématique : avant de collecter les données d'une personne, nous informons cette dernière de la raison de cette collecte et de l'usage que nous en ferons. Nous ne conservons que les informations strictement nécessaires et appliquons le principe de « Privacy by Default » (protection de la vie privée par défaut). Le traitement des données à caractère personnel est strictement limité à l'objectif visé ainsi que sécurisé par des mesures techniques et organisationnelles modernes. Nous exigeons également de nos partenaires et de prestataires tiers qu'ils respectent ces normes. Des canaux de communication dédiés sont à disposition pour toute question ou signalement concernant la protection des données. En cas de violation de la sécurité des données (Data Breach), des procédures définies assurent une limitation immédiate des dommages et le respect des devoirs d'information. Chaque UAS/UP désigne une personne chargée de coordonner la protection des données au sein de son unité structurelle. A un niveau supérieur, le conseiller à la protection des données du service Droit et Compliance apporte son soutien à la mise en œuvre des exigences en matière de protection des données, à la sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à l'optimisation continue des processus et des outils visant à renforcer la conformité en matière de protection des données.

Affiliations à des associations d'intérêts

Organisation	Domaines de compétence
Union Suisse des Paysans (USP)	Défense des intérêts, diverses prestations de services pour les agricultrices et les agriculteurs
Fruit-Union Suisse (FUS)	Défense des intérêts, développement de solutions par branches professionnelles, planification de la commercialisation, publicité pour les fruits suisses, formation et perfectionnement professionnel
SWISSCOFEL (Association Suisse du Commerce Fruits, Légumes et Pommes de terre)	Défense des intérêts, développement de solutions par branches professionnelles, réglementation en matière d'importation de fruits/légumes/pommes de terre, formation et perfectionnement professionnel

Explications

- La liste inclut les affiliations dont les cotisations s'élèvent à \geq CHF 50 000.– par an.
- Correspond aux normes GRI 2-28.

Autres cotisations aux associations d'intérêts

Organisation	Affectation	2025 CHF	2024 CHF	2023 CHF
Union Suisse des Paysans (USP)	Soutien à la communication de base	100 000	100 000	100 000
Service d'information et de communication agricoles	Elaboration de moyens de communication sur l'agriculture à l'intention des médias et d'autres personnes intéressées visant à promouvoir la compréhension entre les populations agricole et non agricole	50 000	50 000	50 000

Explications

- La liste inclut les cotisations \geq CHF 50 000.– par an.
- Correspond aux normes GRI 2-28.

Contributions politiques

En 2025, aucune contribution \geq CHF 50 000.– n'a été versée à des partis, des personnalités ou des organisations politiques (GRI 415-1).

Réunions au sommet

Organisation	Niveau	Sujets de dialogue
Bio Suisse, Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Idée Coopérative, LAVEBA, Suisseporcs, Union suisse des paysans, Union suisse des paysannes et des femmes rurales, Unia, ZG Raiffeisen	Président de la Direction	Dialogue annuel avec les parties prenantes
Aldi Suisse, Haute école spécialisée bernoise (BFH), Coop, Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), Emmi, Migros, La Mobilière, Mobility, Pistor, Quickline Holding, Mooh, Raiffeisen Ware Austria (RWA), Reka, Rivella, La Poste Suisse, Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE), Swisscom, Unia, Musée Suisse des Transports de Lucerne, Zweifel Chips & Snacks	Président de la Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
Bio Suisse, Union suisse des paysans (USP), Suisseporcs, ZG Raiffeisen	Direction	Situation actuelle du marché, projets communs
Association suisse des fabricants d'aliments fourragers (VSF)	Direction	Coopération au niveau de l'association

Explications

- Les réunions au sommet concernent des entretiens de la Direction de fenaco en rapport avec des objectifs ou des projets de développement durable sans intérêts financiers.
- Correspond aux normes GRI 2-12.

Entretiens avec les parties prenantes

Organisation	Niveau	Sujets de dialogue
AgroCleanTech	Direction l'UP (Durabilité et environnement)	Echanges, état des lieux, projets communs
Aldi Süd	Responsabilité du domaine (RAMSEIER Suisse)	Echange de données sur le poids conditionné
Sommet bio	Direction l'UP (Durabilité et environnement)	Echange, état actuel, pistes de solution
Bio Suisse	Direction de l'UAS (Volg)	Introduction de la marque Alnatura et passage aux flocons d'avoine bio d'origine Suisse
Bio Suisse, IP Suisse, Hochstamm Suisse	Direction de l'UAS (RAMSEIER Suisse)	Echanges, état des lieux, projets communs
Office fédéral de l'énergie (OFEN)	Responsabilité du domaine (RAMSEIER Suisse)	Indication des données de consommation d'énergie
Office fédéral de l'environnement (OFEV)	Direction de l'UAS (LANDOR)	Projet Swiss Phosphor (recyclage des cendres de boues d'épuration)
Coop	Responsabilité du domaine (RAMSEIER Suisse)	Publication d'informations en matière de durabilité sur les matières plastiques et les matières premières critiques
Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)	Présidence de la Direction (UFA), Direction du domaine	Echanges, état des lieux
Igora (recyclage de l'aluminium), PET-Recycling Schweiz, RecyPac, SVUG	Direction de l'UAS (RAMSEIER Suisse)	Séances du Comité, atelier
IP-Suisse	Direction de l'UAS (Volg), responsabilité du domaine	Echanges, état des lieux, projets, mesures publicitaires

Organisation	Niveau	Sujets de dialogue
Services phytosanitaires cantonaux	Direction de l'UAS (AGROLINE)	Echanges techniques sur la protection alternative des plantes à l'aide d'auxiliaires
Lidl	Responsabilité du domaine (RAMSEIER Suisse)	Echanges Sustainable Guideline Matériel d'emballage
Max Havelaar	Direction de l'UAS (Volg), responsabilité du domaine	Marché, marketing et communication, évaluation du potentiel supplémentaire
PET-Recycling Schweiz, RecyPac (cycle de vie du plastique et des emballages en carton)	Direction de l'UAS (Volg)	Séances du comité, ateliers, recueil des négociations
Réseau suisse pour le soja	Direction de l'UAS (GOF)	Présidence, objectifs, projets
SUISAG	Direction de l'UAS (UFA, Anicom)	Etat des lieux annuel et projets communs
Suisseporcs	Direction de l'UAS (UFA, Anicom)	Thèmes de la branche concernant la production porcine et questions relatives au marché
Association suisse des fabricants d'aliments fourragers (VSF)	Direction de l'UAS (UFA)	Droit du travail et élaboration de contrats
Union suisse des producteurs de pommes de terre (USPPT)	Direction de l'UAS (Inoverde)	Echange annuel, état des lieux, projets

Explications

- Des discussions avec les parties prenantes en matière de durabilité sont menées en continu à différents niveaux de responsabilité. Cette liste n'est pas exhaustive.
- Correspond aux normes GRI 2-29.

Société

Notre ambition

Nous nous engageons pour des structures économiques régionales concurrentielles et un bon approvisionnement dans les régions rurales.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Postes de travail et perspectives d'avenir dans les régions à caractère rural en Suisse
- Liens avec les paysannes et paysans, proximité avec les consommatrices et consommateurs
- Approvisionnement de base en zone rurale
- Perception positive auprès de la population urbaine
- Changement des besoins en raison de l'évolution démographique


Importance

L'agriculture est en perpétuelle mutation. Le changement structurel se poursuit sans relâche. A l'heure actuelle, la Suisse compte un peu plus de 47 000 entreprises agricoles. En 1995, peu après la fondation de fenaco, elles étaient encore au nombre de 80 000. La surface agricole utile a également diminué, ce qui représente une perte considérable de terres cultivables. Ce phénomène affecte surtout les sites privilégiés situés en zone de plaine et sur le Plateau. Une entreprise agricole de montagne n'assure bien souvent pas une base d'existence suffisante pour une famille, qui doit alors accepter une activité accessoire. Les gens sont par ailleurs toujours plus nombreux à vivre dans les agglomérations et les localités situées à proximité des centres ou des villes. Dans les régions rurales, il s'ensuit que les infrastructures de première importance que sont les magasins de village, les offices postaux, les distributeurs automatiques ou les restaurants disparaissent.

	2024	2023	2022	2020	2015
Nombre d'entreprises agricoles actives Activité principale et accessoire	47 075	47 700	48 300	49 400	53 500
Surface agricole utile en Suisse	1 040 512 ha	1 042 000 ha	1 042 000 ha	1 044 000 ha	1 050 000 ha
Surface moyenne/exploitation	22.1 ha	21.8 ha	21.6 ha	21.2 ha	19.7 ha

Source : Office fédéral de la statistique (dernière publication en 2024)

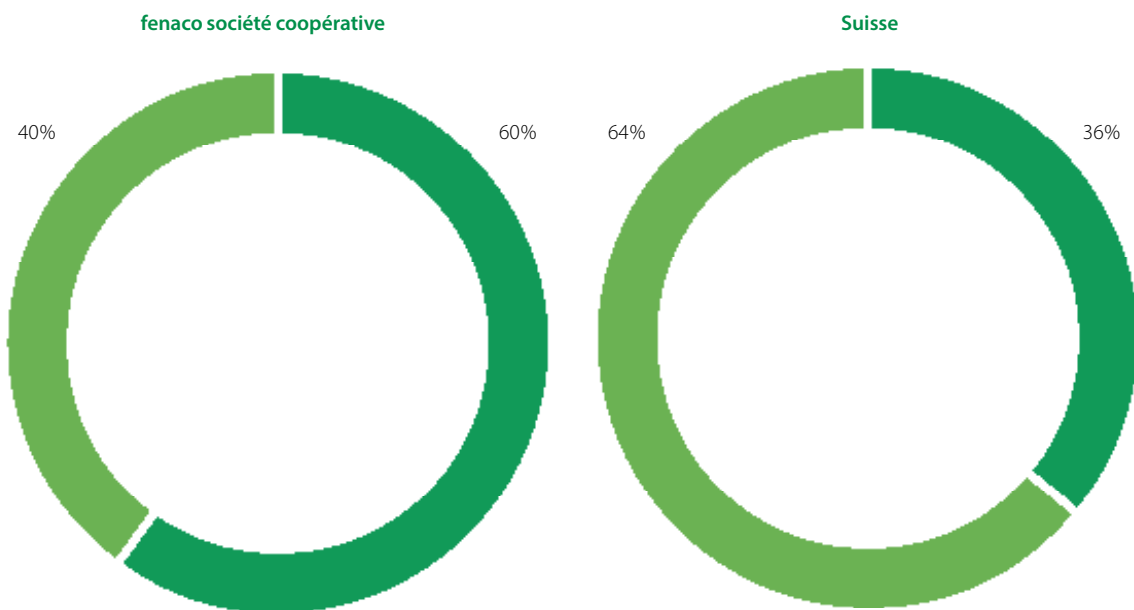
Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
6	Promotion de l'emploi dans les zones rurales	Taux des emplois de fenaco dans les communes < 10 000 hab. = min. 1,5 fois supérieur au taux suisse	2025		1 8 11

Reporting

Emplois dans les zones rurales

Organisation	2025	2024	2023
Part des emplois fenaco dans les communes < 10000 habitants	60%	62%	61%
Part des emplois suisses dans les communes < 10000 habitants	36%	37%	37%
Rapport fenaco/Suisse	1.7	1.7	1.6



- Emplois dans les zones rurales (communes < 10000 habitants)
- Emplois dans les zones urbaines (communes > 9999 habitants)

Répartition des emplois dans les zones rurales et urbaines au sein de fenaco et en Suisse en 2025

Explications

- Il n'existe pas de définition officielle pour les termes « espace rural » et « zone urbaine ». fenaco utilise le terme d'espace rural pour les communes de moins de 10000 habitants et le terme de zone urbaine pour les communes de plus de 9999 habitants.
- fenaco se base pour cela sur les chiffres clés des communes établis par l'Office fédéral de la statistique pour l'année 2023.

Investissements dans les infrastructures

Vue d'ensemble des investissements en immobilisations corporelles

	2025 Mio de CHF	2024 Mio de CHF	2023 Mio de CHF
Investissements en immobilisations corporelles	171.3	130.8	155.5

Investissements individuels

Durant l'année sous revue, les investissements individuels \geq CHF 5 Mio suivants ont été achevés pour des projets d'infrastructure. Correspond à la norme GRI 203-1.

Projet	Description	Montant
Centre collecteur de céréales de Collombey, LANDI Rhône-Lavaux	Le centre collecteur de céréales a été agrandi avec des cellules de stockage de petite et moyenne tailles. Cette extension permet d'assurer la réception des marchandises pendant la haute saison sans difficultés logistiques majeures, mais aussi de valoriser l'ensemble de la récolte de la région.	CHF 5.0 Mio
Extension de la halle d'expédition et transformation (phase 3) chez LANDI Suisse sur le site de Dotzigen	L'infrastructure logistique a été complétée par une extension de la halle d'expédition. Outre l'agrandissement des espaces logistiques, de nouveaux bureaux, des salles de réunion supplémentaires et des locaux sociaux modernes ont été aménagés. En parallèle, un entrepôt existant a été transformé en un entrepôt moderne pour le stockage de substances dangereuses.	CHF 23.9 Mio
Construction du centre Agro de Chiètres, LANDI Seeland	Le nouveau centre Agro joue un rôle essentiel avec une fonction d'élément charnière pour l'agriculture de la région. Il comprend un point de vente de produits agricoles, une halle de production maraîchère, une entreprise de transport ainsi qu'un bâtiment de deux étages avec des bureaux.	CHF 17.0 Mio

Autre engagement social

Convention de partenariat avec l'Aide suisse à la montagne

Grâce au partenariat avec l'Aide suisse à la montagne, fenaco société coopérative soutient des projets d'agricultrices et d'agriculteurs ou de communautés agricoles dans les régions de montagne. fenaco souhaite ainsi renforcer la création de valeur dans les zones de montagne, renforcer l'économie de ces régions et préserver des emplois attractifs dans les zones périphériques.

Projet	Site	Montant
Cofinancement d'une centrale de chauffage à copeaux de bois de la fromagerie Biosphère Berg-Käserei Entlebuch AG	Doppleschwand (LU)	CHF 100 000
Soutien à la coopérative de remontées mécaniques Brunnital-Sittlisalp pour la rénovation du téléphérique afin d'assurer l'accès à l'alpage	Unterschächen (UR)	CHF 69 400

Fonds destiné aux agricultrices et agriculteurs en situation difficile ou d'urgence

Avec le fonds destiné aux agricultrices et agriculteurs en situation difficile ou d'urgence, fenaco société coopérative apporte une aide rapide et sans formalités aux entreprises agricoles financièrement touchées par des intempéries ou d'autres événements. Les demandes d'aide doivent être adressées par la LANDI locale. Cette dernière prend à sa charge le tiers de l'aide immédiate nécessaire tandis que fenaco verse les deux tiers restants par le biais de son Fonds d'aide en cas de catastrophe.

Situation difficile ou d'urgence	LANDI impliquée	Montant total
Grand incendie avec perte d'animaux à Cœuve (JU)	LANDI ArcJura	CHF 10 000
Cas de cancer du chef d'exploitation à Grüningen (ZH)	LANDI Bachtel	CHF 6 000
Accident vasculaire cérébral du chef d'exploitation à Höchstetten (BE)	LANDI KoWy	CHF 3 000
Dégâts causés par des courants vagabonds à Vulliens (VD)	LANDI Rhône-Lavaux	CHF 7 500
Dégâts causés par des courants vagabonds à Savigny (VD)	LANDI Rhône-Lavaux	CHF 6 000
Incendie d'une grange à Menziswil (FR)	LANDI Sense-Oberland	CHF 7 500
Incendie d'un chalet d'alpage à Feutersoey (BE)	LANDI Simmental-Saenenland	CHF 5 000
Grand incendie dans des maisons d'habitation et une étable à Beckenried (NW)	LANDI Unterwalden	CHF 10 000
Incendie d'une grange à Vuarmarens (FR)	LANDI Vauderens	CHF 5 000

Dialogue entre la ville et la campagne

fenaco est donatrice de la Fondation pour une alimentation durable assurée par l'agriculture suisse (SNE). En 2022, fenaco société coopérative lui a versé CHF 10 Mio. Depuis, elle est représentée par deux membres au sein du Conseil de fondation. Le but de la fondation est de promouvoir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement avec des aliments issus de l'agriculture indigène. De plus, la fondation souhaite améliorer la compréhension mutuelle entre les productrices et producteurs et les consommatrices et consommateurs afin de favoriser le contact entre la ville et la campagne. En 2025, elle a soutenu 31 projets.

Aide humanitaire pour l'Ukraine

fenaco société coopérative a de nouveau fait un don en espèces d'un montant de CHF 50 000.– à Helvetas afin de soutenir l'engagement de l'association caritative en Ukraine.

Collaborateurs

Notre ambition

Nous sommes un employeur orienté vers l'avenir, ouvert et attrayant pour des collaboratrices et collaborateurs ambitieux.




Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Conditions d'engagement correctes, équitables et compétitives
- Culture de conduite orientée sur les valeurs, le partenariat, les solutions et adaptée aux situations
- Collaboratrices et collaborateurs considérés selon la devise apprécié – compétent – sûr
- Développement de nos compétences par des programmes de formation avec des intervenantes et intervenants internes
- Sécurité au travail et protection de la santé
- Organisation en réseau favorable à la communication

Importance

Les bonnes relations entre l'employeur et l'employé se traduisent par un climat d'entreprise agréable. Le respect, sans préjugés, de la personnalité de chaque collaborateur ou collaboratrice, l'équité, la loyauté et le respect mutuel sont des éléments essentiels à l'instauration d'une bonne ambiance d'entreprise. La formation initiale et la formation continue des collaboratrices et collaborateurs sont un autre pilier essentiel du développement constant de l'entreprise. Elles sont cruciales pour la promotion individuelle des collaboratrices et collaborateurs ainsi que pour la création d'emplois attrayants. Pour que l'entreprise reste compétitive, il est essentiel d'encourager les talents, de planifier la relève ainsi que de permettre à des collaboratrices et collaborateurs bien formés d'acquérir de nouveaux savoir-faire ou connaissances.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
7	Augmentation de la proportion de femmes cadres	Hausse du taux chaque année	2025		4 5 10
8	Réduction du taux de rotation	Baisse du taux par UAS/UP chaque année	2025		8
9	Stabilisation des jours d'absence des collaborateurs et collaboratrices	Stabilisation des jours d'absence pour maladie et accident professionnel par UAS/UP	2025		3 8

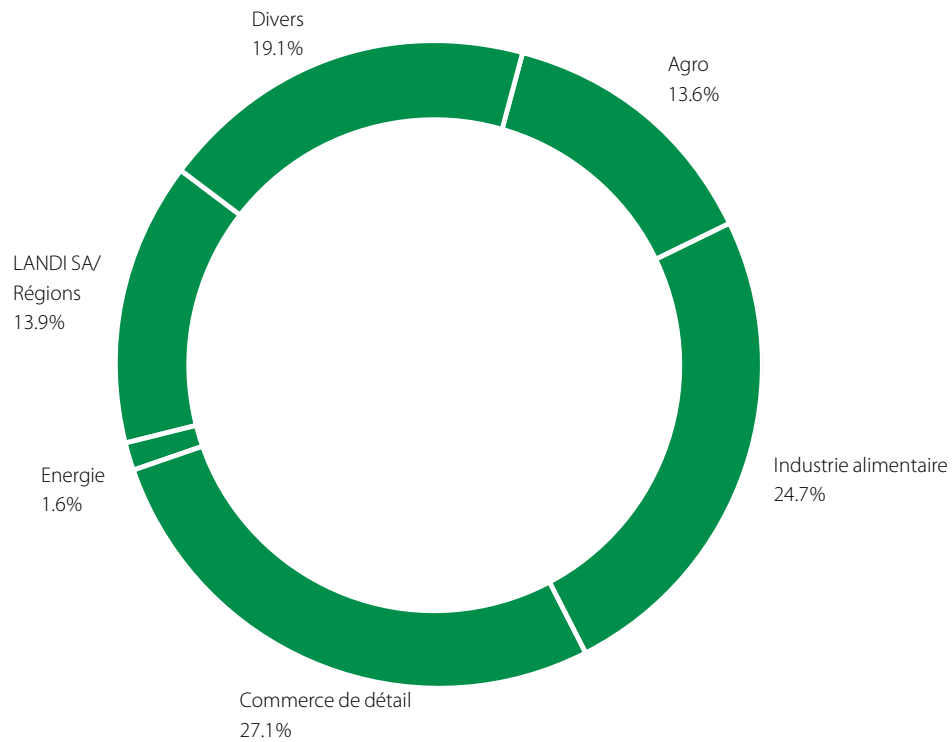
Reporting

Nombre de collaboratrices et collaborateurs

	2025		2024		2023	
	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP
Agro	1 442	1 329	1 430	1 312	1 415	1 297
Industrie alimentaire	2 569	2 409	2 412	2 241	2 444	2 244
Commerce de détail	3 565	2 649	3 500	2 618	3 516	2 627
Energie	165	157	166	158	172	163
LANDI SA/régions	1 791	1 362	1 796	1 359	1 740	1 344
Divers	2 081	1 866	2 063	1 857	2 029	1 822
Total fenaco	11 613	9 772	11 367	9 545	11 316	9 497
dont apprentis	546	546	542	542	551	551
dont stagiaires	15	13	15	14	24	22
dont temporaires	293	153	319	181	282	167

ETP = équivalents temps plein (Full Time Equivalents)

Part de collaboratrices et collaborateurs (ETP) par division sur l'effectif total du personnel



Explications

- Le nombre de personnes et les équivalents temps plein (ETP) sont arrêtés au jour de référence, le 31.12.
- Les temporaires et les stagiaires sont inclus dans les statistiques s'ils sont directement engagés par fenaco (et non à travers des tiers) et s'ils disposaient d'un contrat de travail au 31.12.
- Correspond à la norme GRI 2-7.

Répartition par genre

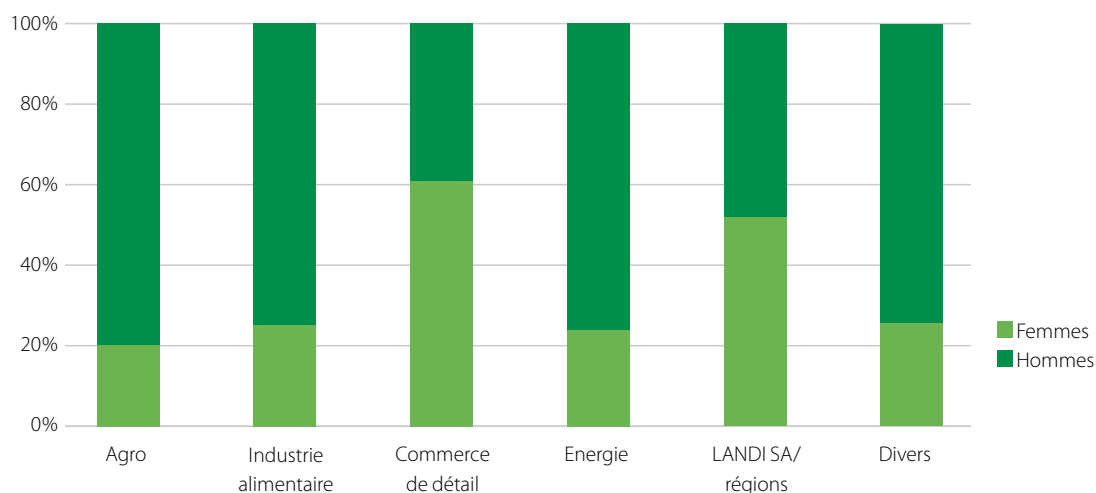
	Femmes						Hommes					
	2025		2024		2023		2025		2024		2023	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Agro	319	268	306	251	293	239	1 123	1 060	1 124	1 061	1 122	1 059
Industrie alimentaire	715	607	704	587	726	592	1 854	1 801	1 708	1 655	1 718	1 652
Commerce de détail	2 375	1 612	2 350	1 601	2 388	1 649	1 190	1 037	1 150	1 017	1 128	978
Energie	42	37	43	39	47	43	123	119	123	119	125	121
LANDI SA/régions	1 173	846	1 166	831	1 131	824	618	516	630	528	609	521
Divers	588	474	576	459	571	451	1 493	1 390	1 487	1 397	1 458	1 371
Total fenaco	5 212	3 844	5 145	3 768	5 156	3 796	6 401	5 924	6 222	5 777	6 160	5 701
dont apprentis	238	238	243	243	284	284	308	308	299	299	267	267
dont stagiaires	11	6	11	10	12	11	4	7	4	4	12	11
dont temporaires	159	72	152	70	131	63	134	81	167	112	151	104

ETP = équivalents temps plein (Full Time Equivalents)

Explications

- Le total étant calculé à partir des données brutes, décimales comprises, des écarts sont possibles en raison de chiffres arrondis.
- Correspond à la norme GRI 2-7.

Représentation des femmes et des hommes (ETP) par domaine d'activité



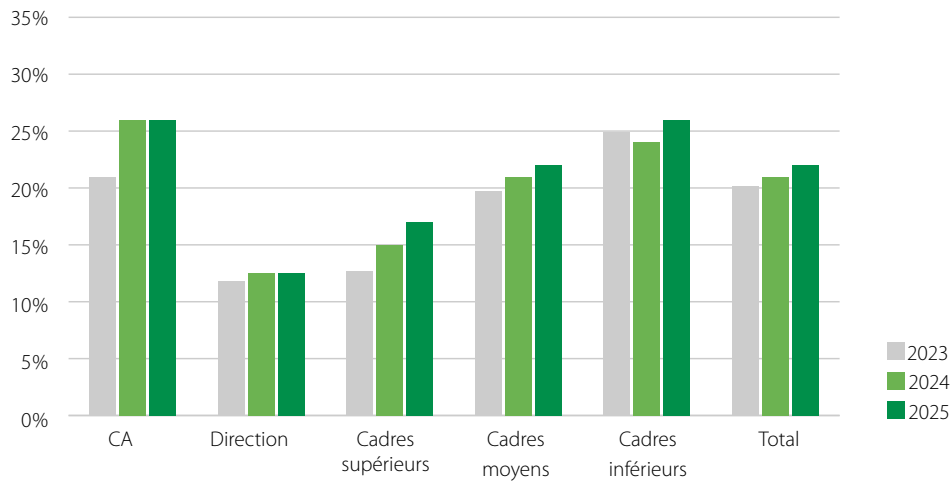
Explications

- Le nombre de personnes et les équivalents temps plein (ETP) sont arrêtés au jour de référence, le 31.12.
- Les temporaires et les stagiaires sont inclus dans les statistiques s'ils sont directement engagés par fenaco (et non à travers des tiers) et s'ils disposaient d'un contrat de travail au 31.12.
- Correspond à la norme GRI 405-1.

Répartition des femmes et des hommes par niveau de cadres et par âge

Niveau de cadres	Personnes	Femmes				Hommes			
		%	<30	30-50	>50	%	<30	30-50	>50
Conseil d'administration	19	26%	0%	11%	16%	74%	0%	11%	63%
Direction	16	12%	0%	6%	6%	88%	0%	31%	63%
Cadres supérieurs	181	17%	1%	8%	8%	83%	0%	36%	47%
Cadres moyens	999	22%	3%	14%	5%	78%	3%	45%	30%
Cadres inférieurs	368	26%	4%	17%	6%	74%	5%	40%	28%
Total	1 583	22%	2%	14%	6%	78%	3%	42%	32%

Evolution sur trois ans du nombre de femmes ayant une fonction de cadre



Explication

- Correspond à la norme GRI 405-1.

Occupation des postes par genre et par niveau de cadres

	Total occupation des postes	Femmes		Hommes	
		Nombre	%	Nombre	%
Conseil d'administration	0	0	0%	0	0%
Direction	0	0	0%	0	0%
Cadres supérieurs	10	2	20%	8	80%
Cadres moyens	67	17	25%	50	75%
Cadres inférieurs	44	19	43%	25	57%
Total	121	38	31%	83	69%

Explication

- L'occupation des postes comprend les premières entrées, les retours et les transferts depuis d'autres sociétés-filles, mais pas d'autres changements d'organisation.

Promotions par genre et par niveau de cadres

	Total promotions	Femmes		Hommes	
		Nombre	%	Nombre	%
Direction	2	0	0%	2	100%
Cadres supérieurs	14	2	14%	12	86%
Cadres moyens	93	36	39%	57	61%
Cadres inférieurs	47	10	21%	37	79%
Total	156	48	31%	108	69%

Explication

- La promotion désigne le passage d'une collaboratrice ou d'un collaborateur à une fonction spécialisée ou dirigeante d'un niveau hiérarchique supérieur.

Rotation du personnel

Domaine d'activité	2025			2024	2023
	Nombre de nouvelles entrées	Nombre de départs	Taux de rotation	Taux de rotation	Taux de rotation
Agro	124	138	9.4%	11.6%	11.3%
Industrie alimentaire	344	358	9.4%	10.6%	12.3%
Commerce de détail	656	731	18.2%	18.6%	21.8%
Energie	21	24	10.5%	13.2%	10.2%
LANDI SA/régions	331	375	17.8%	16.0%	20.0%
Divers	222	235	8.9%	10.2%	11.0%
Total fenaco	1 698	1 861	13.3%	14.0%	15.7%

Domaine d'activité	Motif de départ le plus fréquent			2 ^e motif de départ le plus fréquent			3 ^e motif de départ le plus fréquent		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Agro	L	L	L	G	B	B	B	G	J
Industrie alimentaire	L	L	L	G	J	J	J	G	G
Commerce de détail	G	L	L	J	G	G	L	J	J
Energie	A	L	L	L	A/G/J	A/G	G	–	J
LANDI SA/régions	L	L	L	G	G	G	J	J	J
Divers	L	L	L	G	G	G	J	J	B/J
Total fenaco	L	L	L	G	G	G	J	J	J

A = travail ou compétences insatisfaisants

B = supérieur(e)/équipe/climat de travail

C = lieu de travail/distance de travail

D = absence de formation/formation continue et d'alternatives de progression professionnelle

E = rémunération insatisfaisante

F = temps de travail ou congés insatisfaisants

G = motifs disciplinaires/performance insuffisante

H = licenciement immédiat

I = maternité

J = raisons de santé

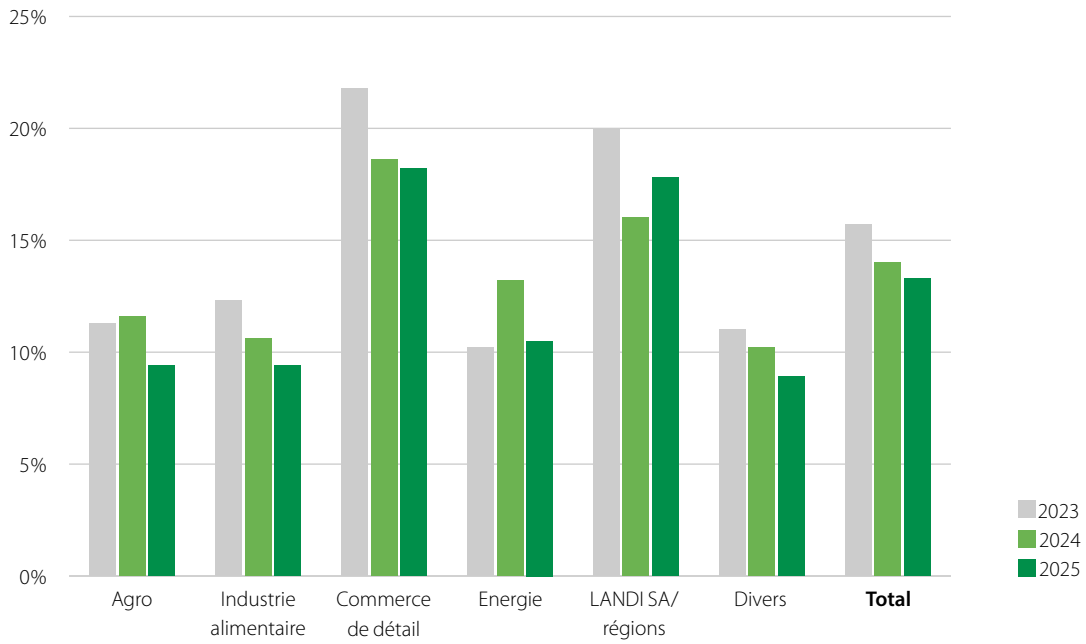
K = formation continue

L = changement de branche ou de profession/réorientation

Explication

- Les entrées concernent les premières entrées et les retours ; les transferts ne sont pas pris en compte. De même, les apprenties ou apprentis et les stagiaires ne sont pas pris en compte et n'ont pas d'influence sur le taux de rotation.

Evolution du taux de rotation sur trois ans



Explications

- Le taux de rotation en pourcentage est calculé à partir du nombre de personnes qui ont quitté fenaco par rapport à l'effectif total du personnel.
- La différenciation du taux de rotation par âge et par genre n'est pas encore possible pour des raisons techniques. En revanche, fenaco publie les motifs de départ les plus fréquents.
- Les stagiaires, les apprentis et apprenties ainsi que les temporaires ne sont pas pris en compte dans le taux de rotation du personnel. Par ailleurs, les départs à la retraite et les décès, en tant que départs naturels, ne sont pas non plus pris en compte.
- Les entités étrangères ne sont pas incluses.
- Depuis 2022, les nouvelles entrées font aussi partie du rapport.
- Correspond en partie à la norme GRI 401-1.

Absences

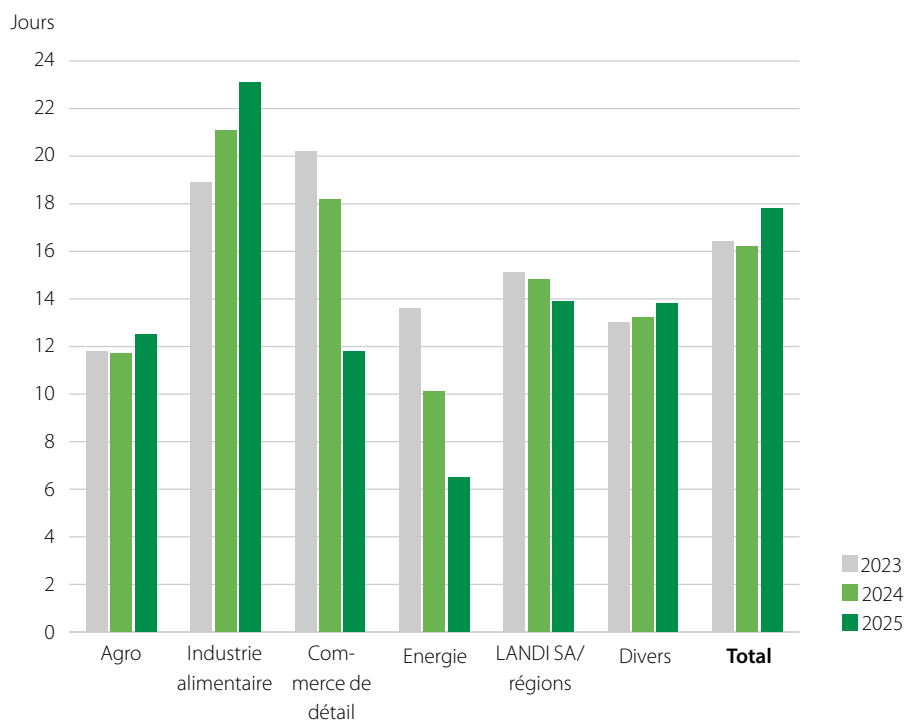
Nombre moyen de jours d'absences pour raisons de santé par an

Domaine d'activité	2025			2024			2023		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Agro	14.9	12.0	12.5	13.2	11.4	11.7	11.5	11.9	11.8
Industrie alimentaire	28.6	21.5	23.1	25.0	19.9	21.1	23.1	17.5	18.9
Commerce de détail	20.2	18.5	19.5	18.5	17.8	18.2	21.2	18.3	20.2
Energie	7.8	6.1	6.5	13.8	8.9	10.1	26.0	9.6	13.6
LANDI SA/régions	17.0	13.3	15.5	17.3	11.4	14.8	17.9	11.7	15.1
Divers	16.4	12.8	13.8	14.5	12.7	13.2	12.6	13.2	13.0
Total fenaco	20.8	15.9	17.8	18.0	15.0	16.2	18.8	14.8	16.4

Explications

- Dans les comparaisons externes avec la branche, les chiffres ne dépassent pas les valeurs de référence concernées, ce qui indique que la situation s'est stabilisée par rapport à l'année précédente. Le degré de réalisation de l'objectif est indiqué en orange jusqu'à ce qu'un changement de tendance puisse être démontré : mesures en cours d'exécution.
- Les nombreuses mesures en cours sont énumérées aux pages 48 à 49.

Evolution sur 3 ans du nombre moyen de jours d'absence pour raisons de santé



Taux d'absentéisme moyen pour raison de santé (en %)

Domaine d'activité	2025				2024			
	Mal	AP	ANP	Total	Mal	AP	ANP	Total
Agro	2.53	0.25	0.65	3.43	2.52	0.27	0.41	3.20
Industrie alimentaire	5.32	0.50	0.52	6.34	4.69	0.44	0.63	5.76
Commerce de détail	4.58	0.30	0.46	5.34	4.22	0.22	0.54	4.98
Energie	1.43	–	0.36	1.79	2.58	–	0.20	2.78
LANDI SA/régions	3.51	0.17	0.56	4.24	3.00	0.30	0.74	4.04
Divers	3.00	0.36	0.42	3.78	2.89	0.33	0.39	3.61
Total fenaco	3.93	0.33	0.49	4.75	3.59	0.31	0.53	4.43

Mal = Maladie AP = Accident professionnel ANP = Accident non professionnel

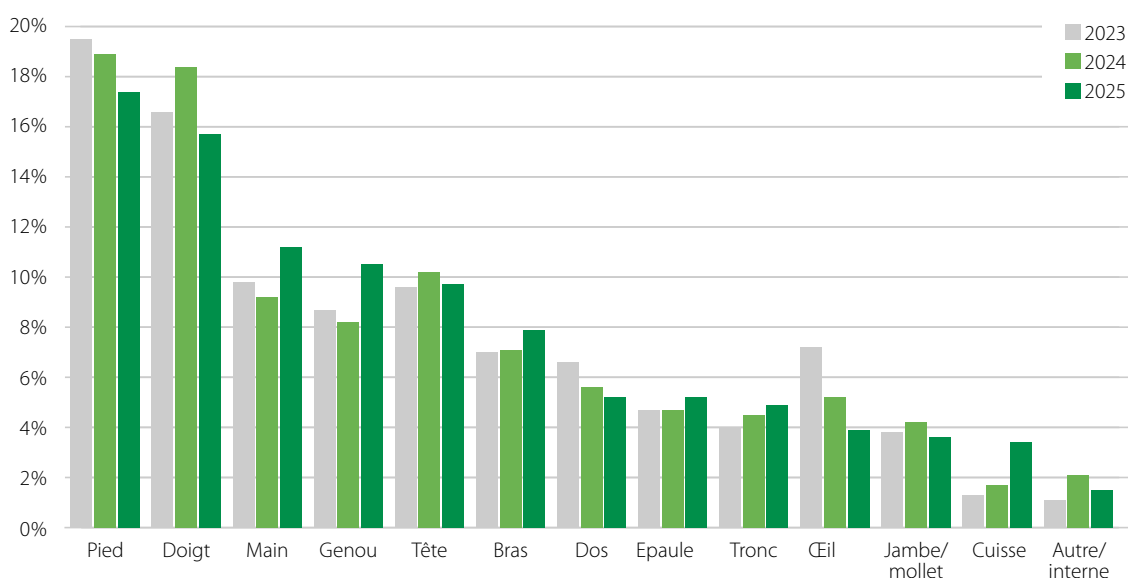
Explications

- Les valeurs moyennes s'entendent par équivalent temps plein (ETP).
- Le nombre moyen d'absences pour raison de santé englobe tous les collaborateurs et collaboratrices qui ont présenté ce type d'absence durant l'année sous revue.
- Le taux d'absentéisme (en %) est calculé selon le rapport entre les jours d'absence réels et le nombre de jours de travail théoriques prévus pendant la même période.
- Les maladies comprennent les absences de moins de 90 jours, ainsi que toutes les absences couvertes par l'AIM, soit l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie (durée de plus de 90 jours jusqu'à max. 2 ans).
- Une répartition par région n'est pas possible pour fenaco, elle se fait donc par domaine d'activité.
- Les sociétés étrangères ne sont pas prises en compte.
- Correspond en partie à la norme GRI 403-9.

Blessures

	2025	2024	2023
Nombre d'accidents professionnels	535	576	529
Accidents professionnels/nombre de collaborateurs	4,6%	5,1%	4,7%
Nombre de décès liés au travail	0	0	1

Répartition par ordre décroissant de la fréquence du type de blessures (diagramme de Pareto)



Explications

- Les données sur les types de blessures sont basées sur les chiffres de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva) et sur les chiffres et principes de l'Assurance des métiers Suisse (AMS) pour le secteur de la viande.
- Correspond à la norme GRI 403-9.

Formation initiale et formation continue

Collaborateurs et collaboratrices

	2025			2024			2023		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre moyen d'heures de formation	16.6	10.2	12.7	18.2	11.4	14.1	17.9	10.4	13.4
Nombre moyen de journées de formation	2.0	1.2	1.5	2.2	1.4	1.7	2.1	1.2	1.6
Temps de formation par rapport au temps de travail standard	0.8%	0.5%	0.6%	0.8%	0.5%	0.6%	0.8%	0.5%	0.6%

Apprentis et apprenties

	2025			2024			2023		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre moyen d'heures de formation pour les apprenties et apprentis	426.3	384.1	403.1	410.9	380.9	394.9	389.9	386.7	388.3
Nombre moyen d'heures de journées pour les apprenties et apprentis	50.7	45.7	48.0	48.9	45.4	47.0	46.4	46.0	46.2

Explications

- Les valeurs moyennes s'entendent par équivalent temps plein (ETP). L'effectif total du personnel en constitue la base.
- Sont recensés les jours de formation internes et externes.
- Une journée de formation comprend 8,4 heures. La durée théorique du travail est de 252 jours par an.
- Les apprenties et apprentis suivent des formations de deux, trois ou quatre ans.
- Les sociétés étrangères ainsi que les entreprises qui appartiennent à fenaco, mais ne sont pas encore intégrées dans le système ne sont pas prises en considération.
- Correspond en partie à la norme GRI 404-1.

Ces dernières années, le nombre d'apprenties et d'apprentis est resté stable. fenaco forme des apprenties et apprentis dans plus de 20 métiers. Les formats sont variés : de l'AFP au CFC, en passant par le préapprentissage ou l'apprentissage d'intégration jusqu'à des programmes comme Way-up.

Organes de formation internes

fenaco s'engage pour la formation et le perfectionnement proposés en interne. En plus de la qualification permanente en cours d'emploi, différentes unités de prestations (p. ex. fenaco competent, LANDI Arena, Forum LANDI et Volg Academy) offrent des formations continues pour le personnel et les apprenties ou apprentis du groupe fenaco-LANDI. En 2025, 11 770 journées de formation internes se sont déroulées, accueillant un total de 13 989 participantes et participants, ce qui correspond au total à 13 417 jours-personnes.

Rémunération

Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction

	2025	2024	2023
Conseil d'administration	CHF 1.1 Mio	CHF 1.1 Mio	CHF 1.1 Mio
Comité présidentiel (CA)	CHF 204 000	CHF 200 000	CHF 197 000
Direction (présidence et 5 chefs de division)	CHF 4.2 Mio	CHF 4.1 Mio	CHF 4.2 Mio
Président de la Direction	CHF 801 000	CHF 793 000	CHF 813 000

Explications

- Le salaire brut de la Direction comprend le salaire de base et la participation au résultat. Le versement de la participation au résultat de l'année en cours est basé sur le résultat d'exploitation de l'année précédente.
- Les rémunérations des membres du Conseil d'administration se composent d'un salaire de base fixe et d'un moment variable sous forme de jetons de présence pour la participation aux séances.
- Correspond à la norme GRI 2-19.

Convention collective de travail (CCT)

	2025	2024	2023
Part de collaboratrices et de collaborateurs avec CCT	58.0%	61.4%	61.0%

Explications

- Les chiffres englobent tous les collaborateurs et collaboratrices (y compris les apprenties et apprentis) avec une CCT de fenaco et des autres branches (p. ex. boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie).
- Les collaborateurs et collaboratrices sans CCT sont soumis au Règlement du personnel fenaco.
- Correspond à la norme GRI 2-30.

Augmentations de salaire

	2025 S'applique dès le 1.1.2026	2024 S'applique dès le 1.1.2025	2023 S'applique dès le 1.1.2024
Augmentation de la masse salariale totale	1.0%	1.2%	2.0%

Explications

- fenaco société coopérative augmente sa masse salariale (de 1,0% au total) pour 2026, qui se compose d'une part individuelle, d'une part structurelle et d'une part générale. Les négociations salariales comprennent aussi des ajustements du salaire minimum et des salaires de référence.

Salaires minimaux et de référence

		2025 S'applique dès le 1.1.2026	2024 S'applique dès le 1.1.2025	2023 S'applique dès le 1.1.2024
fenaco (sauf Industrie alimentaire)	Salaire minimal	CHF 4100	CHF 4000	CHF 4000
	Salaire de référence pour un CFC de 2 ans	CHF 4250	CHF 4200	CHF 4200
	Salaire de référence pour un CFC de 3 ans	CHF 4350	CHF 4300	CHF 4300
	Salaire de référence pour un CFC de 4 ans	CHF 4400	CHF 4400	CHF 4400
Division Industrie alimentaire	Salaire minimal	CHF 4000	CHF 4000	CHF 4000
	Salaire de référence pour un CFC de 2 ans	CHF 4200	CHF 4200	CHF 4200
	Salaire de référence pour un CFC de 3 ans	CHF 4300	CHF 4300	CHF 4300
	Salaire de référence pour un CFC de 4 ans	CHF 4400	CHF 4400	CHF 4400
Volg	Salaire minimal	CHF 4150	CHF 4000	CHF 4000
	Salaire de référence pour un CFC de 2 ans	CHF 4150	CHF 4000	CHF 4000
	Salaire de référence pour un CFC de 3 ans	CHF 4250	CHF 4150	CHF 4150
	Salaire de référence pour un CFC de 4 ans	CHF 4250	CHF 4250	CHF 4205

CFC = Certificat fédéral de capacité

Explications

- Les salaires minimaux se basent sur treize salaires mensuels versés (salaire brut).
- Le salaire de référence correspond au salaire initial après l'apprentissage.
- Correspond à la norme GRI 202-1.

Rémunération

Nous renonçons à calculer le rapport entre le plus haut salaire brut et le salaire moyen (médian) du personnel employé (correspond à certains points de la norme GRI 2-21). Cependant, fenaco choisit de divulguer les salaires de la catégorie salariale la plus basse et le salaire brut le plus élevé (président de la Direction), ainsi que d'autres salaires perçus par les plus hauts niveaux de cadre.

Parité salariale

Depuis le 1^{er} juillet 2020, la loi exige des entreprises de plus de 100 collaboratrices et collaborateurs qu'elles effectuent une analyse de l'égalité des salaires. fenaco s'acquiesce cette obligation comme suit :

- Dans les UAS/UP qui disposent d'une CCT, cette analyse est effectuée à travers le dialogue sur l'égalité salariale (outil Logib) en collaboration avec les partenaires sociaux Syna, Unia et le secteur de la boucherie-charcuterie.
- Pour les UAS/UP qui ne disposent pas d'une CCT, cette analyse est effectuée en collaboration avec l'organe de révision compétent.

Les UAS/UP ont toutes mené et achevé l'analyse de l'égalité salariale avec succès.

Projets dans les domaines des RH et du développement du personnel

« en avant » – Initiative pour augmenter la proportion de femmes cadres et améliorer la diversité

Afin d'augmenter la proportion de femmes à tous les niveaux de cadre et d'améliorer la diversité au sein de l'entreprise, fenaco société coopérative met en œuvre, à travers l'initiative « en avant », différentes mesures qui s'articulent en six axes stratégiques :

- **Présence** : 37 collaboratrices ont participé au cours « speak up ! », renforçant leurs compétences en prise de parole en public. Les participantes s'engagent à atteindre des objectifs définis en matière de prises de parole en public, ce qui augmente la visibilité des femmes au sein de notre coopérative.
- **Culture** : à travers le cours « La diversité comme levier de succès », 25 cadres ainsi que des collaborateurs et collaboratrices des RH ont obtenu des pistes de réflexion pour identifier des préjugés inconscients. Les groupes ont été motivés à développer des stratégies pour attirer davantage de femmes à des postes à responsabilité.
- **Structures** : les RH poursuivent en continu le développement de modèles (de temps) de travail afin de créer des conditions idéales pour les carrières des femmes et des hommes.
- **Promotion** : dans les programmes de promotion des talents et de planification de la relève, l'entreprise veille à la parité entre les genres. Les personnes chargées d'organiser le processus de sélection ont été formées en conséquence.
- **Réseau** : une fois de plus, des événements de réseautage destinés aux femmes ont été organisés dans les quatre régions. Ce partage d'expériences a encouragé les 260 participantes, motivées pour aborder la prochaine étape de leur carrière.
- **Suivi** : l'effet des mesures est contrôlé en continu à l'aide d'indicateurs. Sur cette base, la Direction de fenaco décide chaque année des prochaines étapes.

Ça aussi, c'est fenaco

Afin d'être un employeur durablement attractif pour ses collaboratrices et collaborateurs ainsi que de continuer à attirer du personnel qualifié et motivé à l'avenir, fenaco investit de manière ciblée dans l'expérience collaborateur (Employee Experience) et la marque employeur (Employer Branding). Ces mesures reposent sur une promesse employeur, qui a été développée à l'échelle du groupe. La mise en œuvre progressive a débuté durant l'année sous revue. Sous la devise « Ça aussi, c'est fenaco », la campagne sur le sujet met en avant toute la diversité et les nombreuses opportunités offertes par le groupe fenaco-LANDI. En parallèle, un guide méthodique a été créé à l'intention des sociétés-filles, qui aide ces dernières à formuler ou à préciser leur propre promesse employeur d'ici 2029. Cette question fait donc partie intégrante du développement stratégique du groupe.

Révision des modèles de (temps de) travail

Les exigences des collaborateurs et collaboratrices concernant le temps de travail et les modèles de travail sont en pleine évolution. Après révision de nos dispositions, les modifications qui s'appliquent au 1^{er} janvier 2026 sont les suivantes :

- Possibilité d'acheter 5 ou 10 jours de congé supplémentaires
- Allongement du congé maternité à 18 semaines
- Allongement du congé d'adoption à 15 jours
- Augmentation du nombre de jours fériés de 10 à 11
- Augmentation pour les absences rémunérées en cas d'événements particuliers

Mesures visant à réduire le taux de rotation du personnel

Afin de réduire le taux de rotation, nous observons et évaluons systématiquement l'évolution des embauches (départ dans un délai de trois à douze mois) ainsi que les motifs de départ et en déduisons des mesures. En particulier, l'analyse des motifs de départ dans le cadre d'entretiens individuels de départ permet de tirer des conclusions précieuses. Récemment, le taux de rotation a diminué.

Promotion des talents

Par son programme de « Promotion des talents », fenaco soutient les collaboratrices et collaborateurs présentant un potentiel certain. Déployé dans toutes les unités de fenaco depuis mi-2025, la première volée a maintenant achevé le programme, et les deuxième et troisième promotions suivent déjà avec au total 23 participantes et participants. Le programme soutient les talents dans leur développement individuel et les prépare à franchir une nouvelle étape dans leur carrière. Dans le cadre de leur « Tour de fenaco », ils découvrent différentes unités d'activité et de prestations de fenaco. L'objectif du programme est atteint lorsque les participants et participantes se sont créé des perspectives professionnelles et poursuivent leur carrière au sein de fenaco.

Planification de la relève

A travers la planification de la relève, nous exploitons le potentiel du marché du travail interne. Dans ce contexte, une bourse d'emploi numérique met en relation des personnes sélectionnées issues de la relève et des fonctions cibles. Moyennant l'application correspondante, la relève disponible peut consulter les postes vacants à moyen terme (sur un à deux ans) au sein du groupe fenaco-LANDI. Les HR Business Partners sont chargés de trouver les personnes et les postes qui correspondent (matching) en concertation avec les supérieurs hiérarchiques. Grâce à des mesures de formation continue ciblées, nous préparons systématiquement les collaboratrices et collaborateurs à leur fonction cible sur une période de quelques mois à quelques années après le matching.

Gestion de la santé en entreprise (GSE)

Sur la base des cours pilotes organisés en 2024, la formation continue interne « Diriger sainement pour travailler sainement » destinée aux cadres a été remaniée durant l'année sous revue et intégrée durablement au portefeuille du centre de formation interne fenaco competent. Elle permet notamment aux responsables hiérarchiques de mieux protéger la santé de leurs collaboratrices et collaborateurs, d'identifier les risques pour la santé à un stade précoce et de mettre en place des conditions de travail bénéfiques pour la santé. Par ailleurs, un système de gestion des absences, des cas et des soins (Carema) à la fois systématique, fondé sur des données et numérique a été lancé à grande échelle. Enfin, un vaste modèle de gestion de la santé en entreprise est en cours d'élaboration.

Company Challenge durant l'apprentissage

Chaque année, le programme « Company Challenge » vise à sensibiliser nos apprenties et apprentis à notre stratégie de durabilité. C'est aussi l'occasion pour nos jeunes d'élaborer des mesures concrètes qui rendront leur UAS/UP ou LANDI plus durable et respectueuse du climat. Les meilleures idées sont récompensées. 108 apprentis et apprenties ont ainsi participé et travaillé sur 36 projets de durabilité.



Sol et alimentation

Notre ambition

Nous encourageons le développement de l'agriculture et nous nous engageons pour un paysage cultivé, la diversité des espèces et la sécurité alimentaire.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Conseil et suivi aux agricultrices et aux agriculteurs sur place
- Production ménageant les ressources
- Compétence dans des domaines spécialisés et dans la formation
- Labels de qualité certifiés
- Coopération internationale avec des partenaires choisis
- Engagement contre le gaspillage alimentaire
- Garantie et amélioration du bien-être animal ainsi que des modes de garde respectant les besoins de l'espèce

Importance

Les ressources de notre planète sont limitées. Or elles sont exploitées par une population mondiale en constante augmentation, qui dépend d'un environnement intact et de denrées alimentaires suffisantes – un défi d'autant plus grand au regard des changements climatiques observés. Ainsi, ce qui fonctionne aujourd'hui dans l'agriculture productrice deviendra peut-être caduque demain. Assurer aux consommatrices et aux consommateurs suisses un approvisionnement en produits sains et de qualité requiert une mobilisation large et multi-dimensionnelle. A cet effet, il s'agit par exemple de sélectionner des plantes adaptées aux conditions locales, de développer pour elles des méthodes alternatives de protection ainsi que d'assurer la formation et le perfectionnement des agricultrices et des agriculteurs. Il est aussi important de favoriser l'utilisation efficiente des ressources et de protéger la biodiversité. C'est précisément là que fenaco société coopérative intervient avec ses investissements dans la recherche et la technologie ainsi que ses prestations de conseil. Enfin, il est également important de prévenir les pertes inutiles de denrées alimentaires, en veillant à ce que les aliments produits soient bien utilisés aux fins prévues.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
10	Réduction du gaspillage alimentaire	Mesures de réduction et intégration de fenaco dans le système de collecte national	2025		12
11	Rôle de leader dans la protection alternative des plantes	Hausse des surfaces chaque année	2025		6 12 14, 15

Reporting

Réduction du gaspillage alimentaire

	2025	2024	2023
Total des dons alimentaires	370.92 t	371.15 t	466.96 t
dont issus de l'Industrie alimentaire	355.81 t	339.72 t	423.96 t
dont issus du Commerce de détail	15.10 t	31.43 t	43.00 t
Total des ventes à prix fortement réduit	223.52 t	289.19 t	194.36 t
dont issus de l'Industrie alimentaire	71.44 t	81.29 t	28.00 t
dont issus du Commerce de détail	152.08 t	207.90 t	166.36 t
Revalorisation de denrées alimentaires (production de haricots verts séchés. LANDI Seeland)	199.00 t	280.14 t	241.50 t

Explications

- Les denrées concernées par le gaspillage alimentaire sont celles qui ne présentent pas de risques sur les plans sanitaire et nutritionnel, mais qui ne répondent pas aux exigences strictes de qualité des acheteurs ou des consommatrices et des consommateurs.
- La notion de « food upcycling » désigne la revalorisation de défauts de production ou de sous-produits propres à la consommation issus de l'industrie alimentaire en denrées de qualité.
- fenaco observe la chaîne de valorisation selon le principe de l'« assiette – auge – réservoir ». En effet, il s'agit en priorité d'éviter et de réduire les pertes alimentaires dans ses propres processus de fabrication et de logistique. Dans la mesure du possible, les denrées comestibles font l'objet de dons. Sinon, les aliments appropriés sont transformés en aliments pour animaux. La valorisation en biogaz n'intervient qu'en dernier lieu.
- Les bénéficiaires des dons sont : Table Suisse, Table couvre-toi, Caritas, food-care Gossau, Un jour sans faim, Gratistruhe frigemo.
- Vente à des conditions spéciales à Caritas et Too Good to Go.

Réduire de moitié les pertes alimentaires d'ici 2030 par rapport à 2017

Par sa stratégie de durabilité, fenaco société coopérative marque clairement ses efforts en faveur d'un système alimentaire respectueux des ressources et tourné vers l'avenir. Nous poursuivons l'objectif ambitieux de réduire les pertes alimentaires évitables de 50% d'ici 2030 par rapport à 2017. A cet effet, nous avons aussi rejoint l'initiative intersectorielle de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) visant à réduire les pertes alimentaires. En 2025, la Confédération a dressé un bilan intermédiaire et publié un rapport à ce sujet, qui relève, une fois de plus, la nécessité d'agir. Dans le même temps, le rapport dresse un bilan positif du commerce de détail : avec une réduction de 20% prévue entre 2017 et 2024, ce secteur est en bonne voie.

Mesure de réduction du gaspillage alimentaire grâce au sac « Encore bon » chez Volg

Avec les sacs « Encore bon », Volg a pris une mesure supplémentaire pour éviter de jeter des produits frais d'une qualité irréprochable. Le pain de la veille, les fruits et les légumes, notamment, sont proposés dans le sac « Encore bon », complétés, selon la disponibilité, par des produits non réfrigérés approchant la date limite de consommation. Ce sac en papier, qui réserve chaque jour de nouvelles surprises, est disponible dans tous les magasins Volg et TopShop au prix de CHF 2,95. Ce concept est une réussite : durant l'année sous revue, plus de 138 000 sacs ont été vendus.

Alliance pour le climat et l'alimentation

Signataire initial de la déclaration d'intention pour une agriculture respectueuse du climat, fenaco société coopérative a adhéré à l'Alliance climatique pour l'alimentation. Cette dernière a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la production alimentaire en Suisse tout au long de la chaîne de valeur ajoutée grâce à des mesures efficaces, sans pour autant diminuer la production indigène. L'Alliance compte plus de 20 entreprises et organisations issues du secteur agroalimentaire. Ensemble, les parties travaillent sur divers sujets : définition de facteurs d'émission à la fois uniformes et conformes à la SBTi, mise en place d'un système d'échange de données standardisé et élaboration d'un modèle de financement équitable.

Méthodes alternatives de protection des plantes

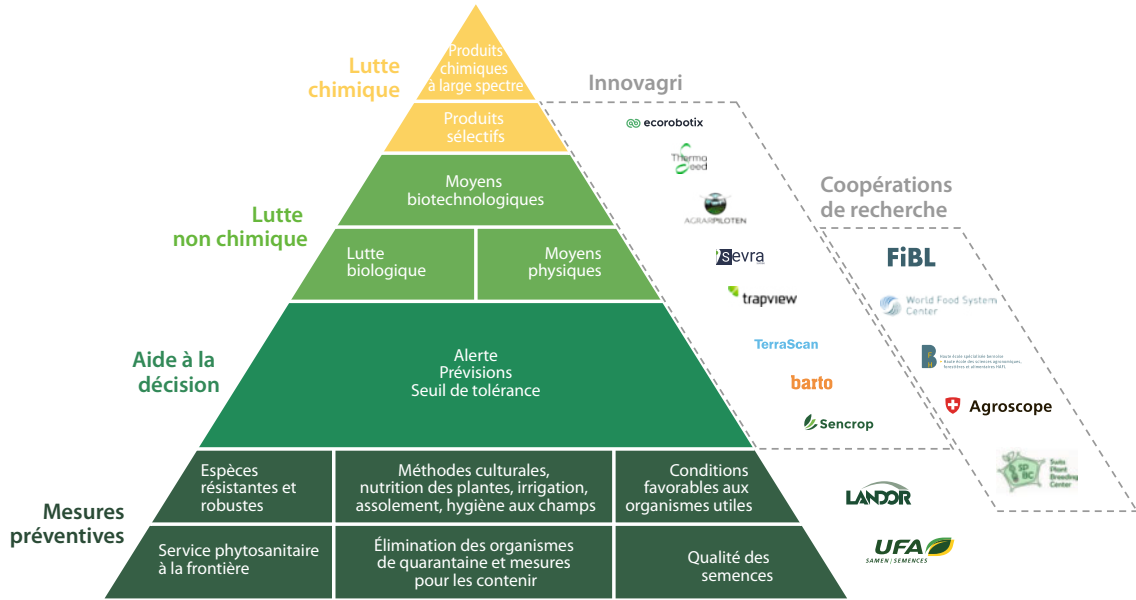
Méthode	Domaine d'application	Surfaces cultivées en hectares			
		Total Suisse Selon le rapport agricole OFAG 2024	2025	2024	2023
1. Idée, recherche, maturité du concept					
Nouvelles solutions pour la surveillance numérique des ravageurs et systèmes de capteurs pour une utilisation précise des intrants					
2. Phase pilote, test pratique, essais à petite échelle, extension à plus grande échelle					
Sencrop – stations météo de précision placées dans le champ fournissant des prévisions locales	Toutes cultures		255 unités	200 unités	120 unités
TerraScan – cartographie des sols sans contact par spectrométrie gamma	Surface agricole utile totale	1 040 512	150	100	70
Trapview – surveillance des ravageurs par caméra	Arboriculture fruitière, viticulture et culture maraîchère	33 253	24	60	60
3. Investissement, intégration dans l'activité, déploiement					
Lutte contre la pyrale du maïs à l'aide de guêpes parasitoïdes (<i>Trichogramma brassicae</i>)	Maïs	49 385	9 132	9 570	9 280
dont avec drone			3 598	3 218	3 380
Culture de colza avec des sous-semis pour repousser naturellement les adventices	Colza HOLL Hybride/normal	24 387	950	900	1 526
Osimpro – pollinisation dans l'arboriculture au moment opportun grâce à l'utilisation d'abeilles maçonnes et de nichoirs ad hoc (nombre de ruchers vendus avec population de départ)	Arboriculture fruitière	6 760	env. 257 (772 unités)	env. 262 (783 unités)	env. 256 (768 unités)
ThermoSem – traitement des semences par procédé thermique	Blé	69 584	6 100	6 800	5 500
Ecorobotix – traitement ciblé par plante	Prairies et grandes cultures	1 000 106	3 200	3 400	3 200
Nombre total d'hectares			19 813	20 611	20 257
Lutte contre la pyrale de la farine lors de l'entreposage des aliments pour animaux à l'aide de guêpes parasitoïdes (<i>Habrobracon hebetor</i>) (1 unité = 40 <i>Habrobracon hebetor</i>)	Aliments pour animaux		25 617 unités	23 730 unités	26 809 unités
Lutte contre la pyrale de la farine à l'aide de guêpes parasitoïdes (<i>Trichogramma evanescens</i>) dans le stockage d'aliments fourragers (1 unité = 1 carte = 2000 <i>Trichogramma evanescens</i>)	Aliments pour animaux		48 880 unités	54 235 unités	54 235 unités

Explications

- La quantité de produits phytosanitaires utilisée ne permet pas de déterminer objectivement l'impact effectif sur l'environnement et leur nocivité réelle. C'est pourquoi les objectifs fixés visent à recenser et à augmenter les surfaces cultivées avec des méthodes alternatives (p. ex. sous-semis, multicoptères, drones, auxiliaires, lutte biologique contre les ravageurs).
- Ils concernent l'agriculture professionnelle (commerce Agro LANDI). Par conséquent, seules les surfaces destinées à l'agriculture productrice sont prises en compte dans le recensement.
- Correspond en partie à la norme GRI 304-2.

Modèle de protection des plantes d'AGROLINE

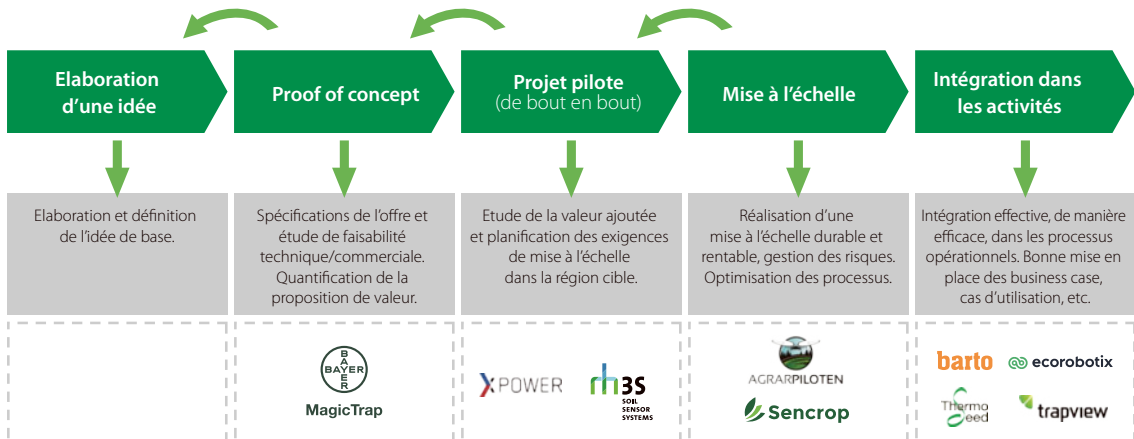
AGROLINE est le pôle de compétence de fenaco société coopérative pour la protection des plantes. Le modèle de protection (voir graphique) d'AGROLINE se base sur une approche intégrée, privilégiant des mesures préventives. Dans cette optique, des outils d'aide à la décision accompagnent les agricultrices et les agriculteurs pour prendre les bonnes mesures en temps opportun ; il s'agit essentiellement de moyens de lutte non chimiques. Les produits chimiques ne sont utilisés que lorsque le cumul de toutes les autres méthodes ne suffit pas à protéger efficacement les cultures contre les maladies et les ravageurs.



Modèle intégré de protection des plantes d'AGROLINE

Plateforme technologique Innovagri

fenaco société coopérative souhaite introduire le plus rapidement possible des méthodes d'avenir pour la protection durable des plantes auprès des agricultrices et agriculteurs suisses. C'est précisément l'objectif de la plateforme technologique Innovagri, qu'AGROLINE exploite depuis 2021 en collaboration avec les LANDI. L'acquisition de machines et d'équipements innovants, ainsi que d'instruments numériques, est généralement trop risquée ou trop coûteuse pour les entreprises agricoles à elles seules. Pour cette raison, dans le cadre de sa mission coopérative, le groupe fenaco-LANDI met à disposition les ressources nécessaires pour évaluer différentes méthodes, tester leur viabilité et en assurer l'accès à un grand nombre d'entreprises agricoles. Dans le processus d'innovation sont définies les étapes et les responsabilités concernées (cf. graphique).



Processus d'innovation de la plateforme Innovagri

Agrarpiloten

Les spécialistes d'Agrarpiloten proposent divers services de drones destinés à l'agriculture, notamment dans la protection des cultures, la fertilisation, les semis, l'ombrage des toits des serres et des inspections de champs. L'emploi de drones dans l'agriculture préserve les sols, offre une grande précision grâce au guidage GPS tout en allégeant la charge de travail pour les agricultrices et agriculteurs. Grâce à la collaboration avec les magasins LANDI, ces services peuvent désormais être proposés dans toute la Suisse.

Lutte contre les adventices à l'aide de drones et de robots agricoles

Dans un projet InnoSuisse mené en collaboration avec Agroscope, la haute école spécialisée OST ainsi que Sunrise/UPC et Huawei, nous nous intéressons au rumex pour étudier comment lutter efficacement contre les adventices avec des méthodes alternatives de protection à l'aide de drones et de robots agricoles, et ce, même dans des terrains vallonnés.

Ecorobotix

ARA est un pulvérisateur intelligent développé par Ecorobotix, qui permet l'application ultraciblée de produits phytosanitaires. Des tests de lutte contre les rumex dans les prairies et les grandes cultures ont montré qu'ARA permet de réduire la quantité de produits phytosanitaires utilisés d'environ 90% en moyenne.

MagicTrap

Piège numérique contre les ravageurs du colza, le MagicTrap est équipé d'un appareil photo haute résolution qui photographie le contenu du récipient jaune à intervalles réguliers. Les photos sont ensuite envoyées via le réseau mobile et les données, automatiquement évaluées. Les résultats sont alors disponibles sur smartphone depuis l'application MagicScout. Ce dispositif aide les agricultrices et agriculteurs à détecter une attaque de ravageurs à temps.

Sencrop

Grâce à des stations météo de précision, Sencrop fournit des données météorologiques directement depuis la parcelle et les relie à des modèles de prévision. Les agriculteurs et agricultrices disposent ainsi d'une base de décision encore plus précise pour la gestion ciblée de leurs cultures.

TerraScan

A l'aide d'un capteur à rayons gamma, TerraScan mesure les propriétés du sol, comme la composition ou la quantité de nutriments. Les données sont collectées lors d'un survol par drone. Grâce aux cartes des parcelles ainsi obtenues, le sol peut être travaillé différemment selon les parcelles (p. ex. pour la fertilisation ou le chaulage). Les nutriments sont valorisés de manière encore plus efficiente. Par ailleurs, le gestionnaire d'exploitation numérique barto et la nouvelle application LANDOR StreuApp dédiée à l'épandage assurent un processus fluide, sans discontinuité entre les systèmes.

ThermoSem

Sous la marque ThermoSem, Semences UFA gère une installation pour le traitement écologique des semences de céréales à Lyssach (BE). En 2025, plus de 1100 tonnes de semences sont passées par cette technologie primée, qui utilise exclusivement la vapeur pour traiter les maladies transmises par les semences.

Trapview

Visant à surveiller l'impact des ravageurs, Trapview permet de recourir à une utilisation ciblée des produits cités et ce, en temps opportun. Grâce à la reconnaissance numérique des ravageurs, l'utilisation de produits phytosanitaires est réduite.



Energie et climat

Notre ambition

Nous utilisons l'énergie et la mobilité avec efficacité, nous réduisons les émissions de CO₂ et promovons l'usage ainsi que la généralisation des énergies renouvelables.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Utilisation d'énergies renouvelables dans le secteur agroalimentaire
- Mesures d'efficacité énergétique et réduction des émissions de CO₂
- Evaluation des investissements en tenant compte des coûts en énergie et de la durée de vie complète des installations
- Style de conduite économique/écologique poids lourds (Eco-Drive)
- Maintien d'une part de transport par rail et entretien des propres infrastructures ferroviaires
- Optimisation des transports en planifiant les tournées et au moyen de technologies de pointe pour les véhicules

Importance

Les effets des émissions des gaz à effet de serre (GES) sur le climat sont connus depuis longtemps. Les changements climatiques à long terme (réchauffement, disparition des glaciers, régime hydrique, déplacement des régions de production appropriées pour les plantes cultivées...) et les événements météorologiques à court terme (températures moyennes élevées, déficit hydrique local, intempéries extrêmes...) ont un impact direct sur l'ensemble des activités agricoles.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU
12	Augmentation de l'efficacité énergétique	+ 2% par an Année de référence: 2024	2030		ODD 7 ODD 13
13	Réduction des émissions directes de CO ₂	- 2,5% par an au niveau des combustibles fossiles et des carburants Année de référence 2024	2030		ODD 7 ODD 13
14	Augmentation de la part de production autonome d'électricité PV dans la consommation totale	18000 MWh 10%	2025		ODD 7

Reporting

Une nouvelle convention sur les objectifs a été conclue avec la Confédération avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025. En parallèle, fenaco s'est fixé de nouveaux objectifs pour son thème prioritaire Energie et climat. Le suivi des données en matière d'énergie s'effectue à l'aide d'un nouvel outil qui permet de réaliser des analyses supplémentaires. En raison de ces modifications, les chiffres de l'année précédente ne sont pas disponibles pour certaines catégories. Désormais, la consommation totale d'énergie tient également compte de l'autoconsommation issue des installations photovoltaïques (PV). La consommation totale d'énergie n'est donc pas comparable aux chiffres des années précédentes. Un autre changement concerne le nombre de sites : désormais, les sites géographiquement proches sont regroupés en zones. Cela réduit le nombre de sites, et limite la comparabilité avec l'année précédente.

Consommation d'énergie

Consommation d'énergie par source

	2025 (204 sites)		2024 (227 sites)		2023 (228 sites)	
Electricité du réseau	165 988	MWh	168 172	MWh	169 363	MWh
Electricité PV destinée à l'autoconsommation	8 517	MWh	–	MWh	–	MWh
Mazout	2 640 781	l	2 414 414	l	2 530 142	l
Gaz naturel	102 469	MWh	112 204	MWh	101 715	MWh
Chauffage à distance	8 627	MWh	7 397	MWh	6 804	MWh
Gaz propane	264	MWh	472	MWh	373	MWh
Pellets de bois	885 543	kg	931 482	kg	858 496	kg
Biogaz (production, autoconsommation et gaz d'épuration)	4 186	MWh	4 206	MWh	3 679	MWh
Electricité solaire PV injectée dans le réseau Swissgrid	5 358	MWh	4 274	MWh	4 606	MWh
Essence	776 068	l	686 355	l	612 633	l
Diesel	10 607 267	l	11 761 765	l	11 617 037	l
HVO	1 572 379	l	–	l	–	l

Consommation d'énergie par source

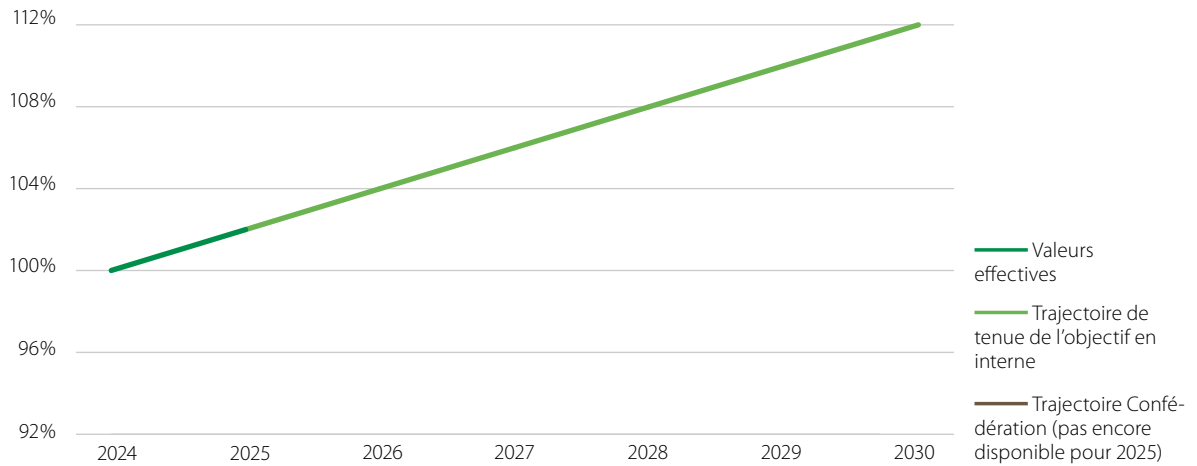
	2025 (204 Sites)		2024 (227 sites)		2023 (228 Sites)	
Combustibles fossiles	118 891	MWh	133 670	MWh	124 712	MWh
Combustibles renouvelables	8 525	MWh	non indiqué séparément	MWh	non indiqué séparément	MWh
Carburants fossiles	104 040	MWh	122 141	MWh	120 060	MWh
Carburants renouvelables	23 144	MWh	non indiqué séparément	MWh	non indiqué séparément	MWh
Réseau électrique	165 988	MWh	168 172	MWh	169 363	MWh
Electricité PV destinée à l'autoconsommation	8 517	MWh	–	MWh	–	MWh
Chauffage à distance	8 627	MWh	non indiqué séparément	MWh	non indiqué séparément	MWh
Consommation totale d'énergie	437 731	MWh	438 149	MWh	426 827	MWh
Consommation totale d'énergie/produit net des ventes et des prestations (MWh/CHF 1 Mio)	60,71	MWh/CHF 1 Mio.	62,00	MWh/CHF 1 Mio.	56,74	MWh/CHF 1 Mio.

Explications

- Depuis 2025, tous les sites sont centralisés dans l'outil de suivi Kompakt de l'AEnEC. Les sites détenant une convention d'objectifs sont aussi répertoriés dans l'outil de suivi ad hoc de la Confédération (outil COS). Les facteurs d'émission utilisés correspondent à ceux de l'outil COS.
- La consommation de gaz naturel en 2024 a été corrigée a posteriori. Il en résulte un écart par rapport aux données de l'année précédente.
- A partir de 2025, le chauffage à distance est comptabilisé séparément, n'étant plus inclus dans les combustibles fossiles. Par conséquent, la comparaison avec l'année précédente n'est plus valable.
- La quantité des carburants de type diesel, biodiesel et HVO (huile végétale hydrogénée) pour les poids lourds et les véhicules utilitaires légers correspond à la consommation réelle effective. Les quantités de carburants pour les véhicules d'entreprise sont estimées sur la base du nombre de véhicules et des données fournies par les fabricants selon la liste des véhicules écologiques établie par l'Association transports et environnement (ATE), avec une majoration de 20%. Cette manière de faire permet de tenir compte de l'écart usuel par rapport aux données du fabricant ainsi que du mode de conduite individuel.
- L'électricité produite par les installations photovoltaïques est désormais comptabilisée sur la base des factures. A l'heure actuelle, ces données ne sont pas toujours disponibles dans leur intégralité pour l'autoconsommation. La valeur diffère donc de celle indiquée dans le tableau « Electricité photovoltaïque » à la page 60.
- Correspond à la norme GRI 302-1.

Efficiencia energética

Domaine des mesures d'économie d'énergie	2025 (204 sites)		2024 (227 sites)		2023 (228 sites)	
Eclairage	–	MWh	255	MWh	250	MWh
Air comprimé	–	MWh	51	MWh	6	MWh
Enveloppe du bâtiment et fenêtres	–	MWh	0	MWh	1	MWh
Chauffage et eau chaude sanitaire	–	MWh	39	MWh	1	MWh
Informatique et appareils électroniques	–	MWh	210	MWh	4	MWh
Aération et froid pour la climatisation	–	MWh	2	MWh	9	MWh
Froid industriel	–	MWh	1	MWh	0	MWh
Chaleur industrielle	–	MWh	184	MWh	0	MWh
Production d'électricité et électricité PV pour l'autoconsommation	–	MWh	1 560	MWh	499	MWh
Substitution de combustibles	–	MWh	98	MWh	23	MWh
Transport et mobilité	–	MWh	261	MWh	39	MWh
Systèmes d'entraînements et moteurs	–	MWh	52	MWh	16	MWh
Mesures concernant les produits et les processus	–	MWh	5	MWh	1	MWh
Economies totales d'énergie	1 778	MWh	2 719	MWh	847	MWh
Economies réalisées en pourcentage de la consommation totale d'énergie	0.40	%	0.62	%	0.20	%
Correspond à la consommation annuelle d'un nombre de ménages suisses types	811		1 241		386	
Efficiencia energética selon l'AEnEC	102.0	%	122.6	%	122.1	%



Evolution de la trajectoire d'amélioration de l'efficacité énergétique de 2024 à 2030 (204 sites)

Explications

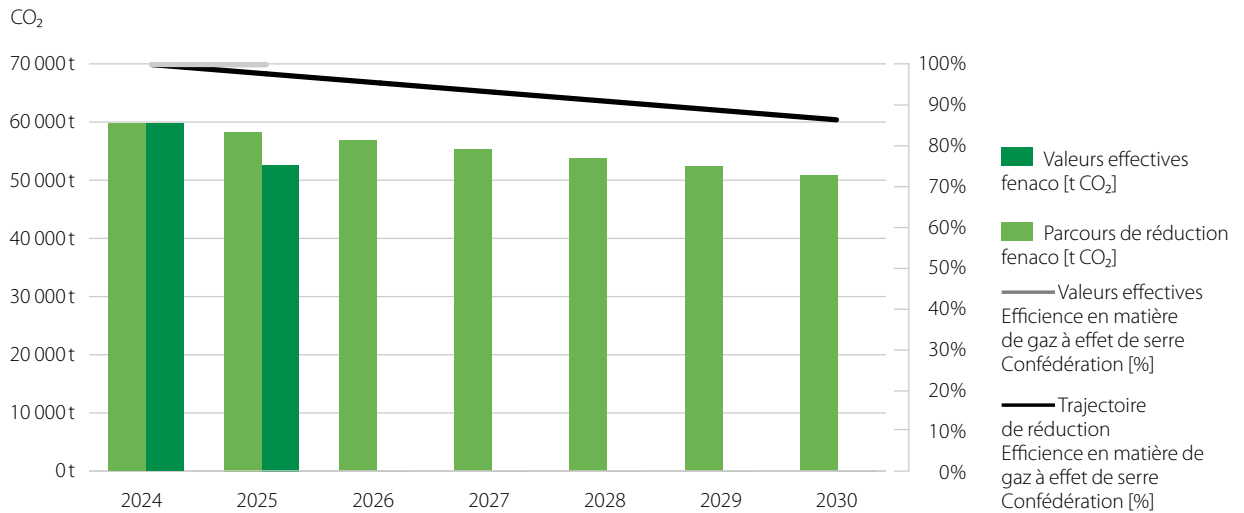
- L'outil de suivi des objectifs de la Confédération (outil COS) n'étant pas encore entièrement mis en place, les mesures d'économie d'énergie pour 2025 ne peuvent pas encore être présentées par secteur.
- L'efficacité énergétique se calcule en additionnant les effets des nouvelles mesures mises en œuvre pour économiser l'énergie sur tous les sites au cours de l'année sous revue. Les mesures mises en place les années précédentes continuent à déployer leurs effets. L'année de référence est 2024.
- En visant une augmentation de l'efficacité de + 12% d'ici à 2030, fenaco s'est fixé un objectif plus ambitieux que celui figurant dans la convention d'objectifs volontaire conclue avec la Confédération.
- L'objectif fixé avec cette dernière est encore en cours d'élaboration.
- Un ménage type de deux personnes vivant dans un immeuble collectif en Suisse consomme environ 2,19 MWh d'électricité par an (source : Office fédéral de l'énergie, 2021).
- Correspond aux normes GRI 302-1, GRI 302-3 et GRI 302-4.

Emissions de CO₂ liées aux combustibles et aux carburants

	2025 (204 sites)	2024 (227 sites)	2023 (228 sites)
Combustibles CO ₂	25 661 t	27 408 t	25 535 t
dont part avec remboursement de la taxe sur le CO ₂ par la Confédération (objectif fixé par la Confédération) – voir graphique ci-dessous	24 193 t (49 sites)	25 468 t (82 sites)	23 629 t (82 sites)
dont part sans remboursement de la taxe sur le CO ₂ par la Confédération (réduction volontaire)	1 468 t (155 sites)	1 941 t (145 sites)	1 906 t (146 sites)
Carburants CO ₂	27 485 t	32 368 t	31 804 t
Total des émissions de CO₂	53 147 t	59 776 t	57 338 t
Total des émissions de CO ₂ /produit net des ventes et des prestations (t/CHF 1 Mio)	7.4	8.5	7.6

Explications

- La collecte des données s'effectue pour tous les sites à l'aide de l'outil de suivi Kompakt de l'AEnEC, que le site soit exonéré ou non de la taxe sur le CO₂.
- Sont saisies les émissions de CO₂ directes dans les catégories des combustibles fossiles et des carburants fossiles pour les entreprises suisses dont fenaco détient une participation d'au moins 50% ou plus.
- Correspond à la norme GRI 305-1.



Evolution de la trajectoire de tenue de l'objectif de réduction du CO₂ pour les combustibles 2024-2030 (204 sites)

Explications

- Dans le cadre de l'engagement pris avec la Confédération, l'efficacité en matière de gaz à effet de serre est calculée sur la base des mesures de réduction des émissions de CO₂ mises en œuvre pour les combustibles.
- En visant une réduction des émissions absolues de CO₂ liées aux combustibles et aux carburants de -2,5% par an d'ici à 2030 pour l'ensemble de ses sites, fenaco s'est fixé un objectif plus ambitieux que celui prévu dans l'engagement de réduction pris auprès de la Confédération.
- Valeur comparative relative CO₂: 1 tonne d'émissions de CO₂ équivaut à la consommation de 378 litres de mazout (facteur de conversion fourni par l'OFEV).
- Correspond à la norme GRI 305-5.

Impact des mesures de réduction des émissions de CO₂ par source d'énergie

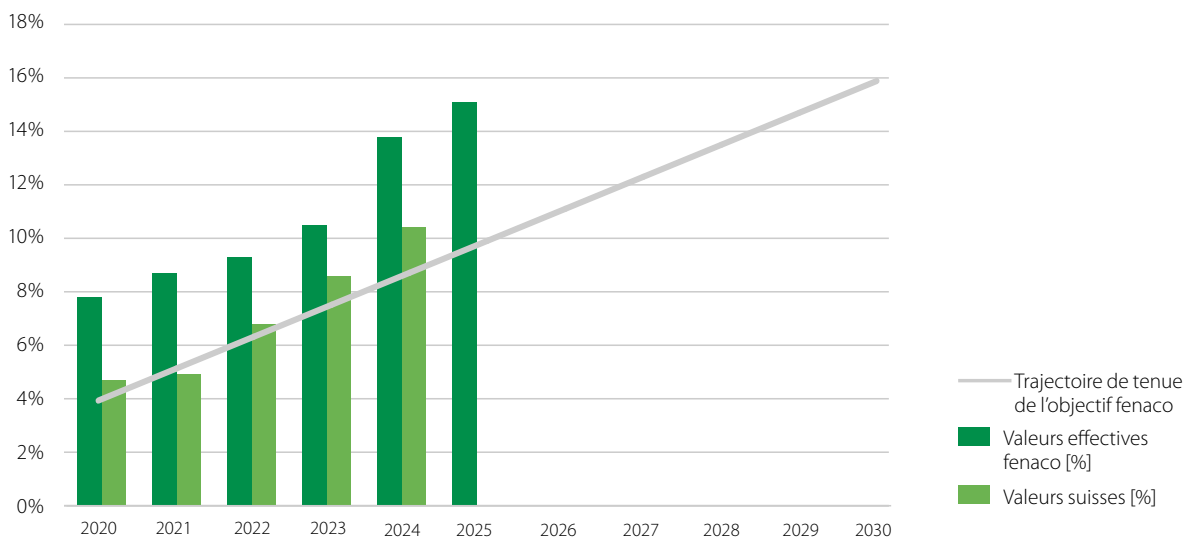
	2025 (204 sites)	2024 (227 sites)	2023 (228 sites)
Mazout extra-léger (HEL)	3 t	105 t	0 t
Gaz naturel (combustible)	1 t	3 t	19 t
Essence (carburant)	-194 t	0 t	0 t
Diesel (carburant)	4573 t	2 t	0 t
Total de la réduction des émissions de CO₂	4 384 t	110 t	20 t
Part de la réduction des émissions de CO₂ dans le total des émissions	8.25 %	0.18 %	0.03 %
Efficience globale en matière de gaz à effet de serre	100 %		

Explications

- L'effet de réduction total se calcule en additionnant les effets des nouvelles mesures mises en œuvre sur tous les sites au cours de l'année sous revue. Les mesures mises en place les années précédentes continuent à déployer leurs effets.
- Les valeurs positives indiquent une diminution des émissions grâce aux mesures de réduction de la consommation. Les valeurs négatives indiquent une augmentation des émissions (p. ex. émissions supplémentaires du chauffage à distance substituant le gaz naturel).
- Les réductions d'émissions obtenues grâce aux carburants renouvelables sont comptabilisées comme un effet de la compensation légale des carburants.

Electricité photovoltaïque

	2025		2024		2023	
Nombre d'installations	125		114		86	
Surface	150 115	m ²	138 202	m ²	103 472	m ²
Puissance	26 254	kWc	23 633	kWc	17 694	kWc
Rendement par an	26 375	MWh	23 255	MWh	17 796	MWh
Part du photovoltaïque chez fenaco dans la consommation totale d'électricité	15.1	%	13.8	%	10.5	%
Part du photovoltaïque en Suisse dans la consommation totale d'électricité	Non disponible	%	10.4	%	8.6	%



Evolution de la trajectoire de tenue l'objectif de la part du courant photovoltaïque par rapport à la consommation totale d'électricité 2020-2030

Explications

- A la clôture de la rédaction, aucune donnée n'était encore disponible sur la part du photovoltaïque par rapport à la consommation d'électricité totale en Suisse pour 2025 (Statistique globale de l'énergie, OFEN).
- Les rendements par an s'appuient sur les rendements généraux (kWc/m²) selon les bases de calcul d'AGROLA.
- La part d'autoconsommation est définie par la part d'électricité photovoltaïque autoproduit par rapport à la consommation d'électricité totale de fenaco (prise en compte de la réinjection des surplus comprise).
- fenaco met à disposition chaque année un certain montant pour investir dans la pose d'installations photovoltaïques sur ses bâtiments, ce qui conduit à une augmentation systématique du nombre d'installations.

Provenance et qualité des produits électriques

	2025	2024	2023
Budget (énergie nucléaire CH)	50.4%	48.8%	38.3%
Renouvelable Europe (100% hydraulique UE)	27.8%	16.3%	14.4%
Renouvelable Suisse (100% énergie hydraulique CH ou 100% électricité solaire CH)	21.8%	34.9%	47.4%

Explications

- Le passage de Renouvelable Suisse à Renouvelable Europe s'explique par le transfert de la société Ernst Sutter AG de la première à la deuxième catégorie. Par ailleurs, certains passages d'un produit à l'autre peuvent s'expliquer par des consommations supérieures ou inférieures sur différents sites par rapport à 2024.
- A travers AGROLA, fenaco couvre la totalité des besoins en électricité de toutes les UAS/UP (consommation annuelle de plus de 100 MWh) en s'approvisionnant de manière centralisée sur le marché libre et en utilisant l'électricité produite par ses propres installations photovoltaïques. Chaque année, les UAS/UP peuvent librement choisir auprès de fenaco l'offre d'électricité qu'elles souhaitent.
- Les valeurs mesurées inférieures à 100 MW/h de consommation annuelle ne sont pas recensées.
- Correspond à la norme GRI 302-1.

Mobilité professionnelle

Trajets en train

	2025	2024	2023
Nombre de billets et d'abonnements	8 719	7 658	8 711
Nombre de kilomètres pour le transport de personnes	2 120 394 km	1 757 611 km	2 061 324 km
Quantité de CO ₂ économisée par rapport au transport par la route	550.8 t	451.0 t	531.7 t

Explication

- Le total des voyageurs-kilomètres correspond désormais à la distance effectivement parcourue. Les années précédentes, ce chiffre était calculé à partir des moyennes des différentes catégories de billets. Les chiffres de l'année précédente ont été ajustés rétroactivement en conséquence.
- Pour calculer la réduction des émissions de CO₂ par rapport à la voiture ont été utilisées les valeurs d'émissions fournies par mobi-tool v3,1 (moyenne de la flotte; taux d'occupation de 1,13 personne).

Voitures (nouveaux véhicules)

	2025	2024	2023
Part de l'essence	4.2%	5.6%	17.0%
Part du diesel	36.1%	51.2%	40.4%
Part des systèmes d'entraînement mixtes	33.6%	26.4%	21.1%
Part de véhicules hybrides rechargeables	5.0%	3.2%	10.5%
Part de véhicules à propulsion entièrement électrique	21.0%	13.6%	11.1%
Part totale des nouveaux véhicules à moteur conventionnel	40.3%	56.8%	57.3%
Part totale des nouveaux véhicules à moteurs alternatifs	59.7%	43.2%	42.7%

Explication

- Le règlement relatif à l'achat de véhicules particuliers de fenaco encourage l'achat de véhicules équipés de technologies de motorisation alternatives en faisant dépendre le montant de l'investissement du mode de propulsion.

PowerUp : un réseau de recharge électrique pour la Suisse

La Poste Suisse et fenaco société coopérative visent à réaliser conjointement un réseau de recharge rapide pour véhicules électriques dans toute la Suisse sous « PowerUp », une joint-venture à 50/50. D'ici 2030, le réseau devrait comprendre 300 sites avec un total de 1500 points de charge. Les bornes concernées se trouvent notamment auprès des filiales de la poste, des stations-service AGROLA et des magasins LANDI. C'est en 2025 que PowerUp a été officiellement fondée et a commencé ses activités. A la fin de l'année concernée, la première borne de recharge a été équipée d'une signalétique « PowerUp ».

Electrifier la flotte de véhicules

Ces prochaines années, la flotte de véhicules de l'entreprise logistique TRAVECO ainsi que d'autres sociétés-filles passera à l'électrique. Pour ce faire, elles réaliseront sur différents sites une infrastructure de recharge performante et intelligente équipée d'installations photovoltaïques et de batteries de stockage.

Se rendre à son lieu formation de manière durable

Chez Volg Detailhandels AG, la mobilité durable est déjà encouragée dès la formation : Depuis l'été 2025 les apprenties et les apprentis âgés d'au moins 16 ans bénéficient d'un abonnement demi-tarif. Pour se rendre aux cours de la Volg Academy, tous les participants reçoivent des codes promotionnels CFF gratuits, permettant d'encourager l'utilisation des transports publics.

Passer du diesel au HVO

A l'automne 2025 les stations-service de TRAVECO situées à Oberbuchsiten (SO), Sursee (LU) et Othringen (ZH) sont passées du diesel ou du RE32 au HVO. Grâce à l'utilisation de HVO, les émissions de CO₂ des camions diesel peuvent être réduites jusqu'à 85%. L'huile végétale hydrogénée (HVO) n'est pas produite à partir de pétrole, mais à partir de résidus et de déchets organiques. Il s'agit notamment des huiles alimentaires usagées, des graisses issues de la restauration ainsi que des sous-produits de l'industrie agroalimentaire. Le principe principe « assiette–auge–réservoir » garantit ainsi qu'il n'y a pas de concurrence avec la production alimentaire et fourragère.

Informations générales

fenaco société coopérative publie un rapport intégré de durabilité. Selon le groupe cible et le niveau d'information, différentes publications sont mises à disposition.

1. Rapport de gestion

Le Rapport de gestion présente les activités de fenaco société coopérative à un large public. Disponible sur papier et au format numérique, il contient toutes les informations relatives à la présentation des comptes, au résultat annuel consolidé et au rapport selon les directives Swiss GAAP RPC. Si fenaco, en tant que société coopérative, n'est pas tenue d'établir un rapport de durabilité, ce dernier fait partie intégrante du rapport de gestion.

2. Rapport de durabilité – principes, chiffres et faits

Le document « Rapport de durabilité – Principes, chiffres et faits » présente de manière détaillée les corrélations complexes existant dans le secteur de la durabilité et inclut un rapport chiffré très complet. Il s'appuie sur les normes GRI (Global Reporting Initiative) comme indiqué dans l'index GRI sous Statut. Le document s'adresse à des lectrices et lecteurs experts et n'est publié que sous forme numérique (PDF à télécharger). Le reporting sur les différents thèmes prioritaires comprend des indications sur les objectifs, des données standard GRI et des indicateurs de performance accompagnés d'explications ainsi que des données et des indications supplémentaires pertinentes pour fenaco société coopérative.

3. Site Internet de fenaco

Les principaux projets, activités et engagements dans le domaine de la durabilité sont approfondis et illustrés sur le site Internet de fenaco société coopérative pour toute personne intéressée.

Index du contenu GRI

Le rapport de fenaco société coopérative comprend les informations indiquées dans l'index du contenu GRI ci-dessous pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 en se référant aux normes GRI.

Index	Communication	Consultable dans le RDf	Consultable dans le RG	Statut	Remarques
GRI 1	Fondements 2021				
GRI 2	Informations générales 2021				
2-1	Détails sur l'organisation	Pages 6, 66	Pages 49-51, 94-97	●	–
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Page 66	Pages 94-97	●	–
2-3	Période et fréquence du reporting, point de contact	Page 66	Page 112	●	–

Index	Communication	Consultable dans le Rdf	Consultable dans le RG	Statut	Remarques
2-4	Reformulations d'informations	Page 66	–	●	–
2-5	Assurance externe	Page 66	–	●	–
2-6	Activités, chaîne de valeur ajoutée et autres relations d'affaires	Pages 6-7	Pages 10-35, 94-97	●	–
2-7	Employés	Pages 38-39	Pages 2, 21	●	–
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés*	–	3	●	–
2-9	Structure et composition de la gouvernance	Pages 14-17	Pages 49-61	●	–
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	–	Page 56	●	–
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	–	Page 52	●	–
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Pages 10-17	Page 56	●	–
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Pages 14-17	–	●	–
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Pages 14-17	–	●	–
2-15	Conflits d'intérêts	–	Pages 52-55, 62-63	●	–
2-16	Communication des préoccupations majeures	Pages 29-30	Pages 64-65	●	–
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Page 15	–	●	–
2-18	Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	–	Page 56	●	–
2-19	Politiques de rémunération	Pages 46-47	Page 65	●	–
2-20	Processus de détermination de la rémunération	Page 46	Page 65	●	–
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	–	–	◐	–
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Pages 9-10	Pages 38-45	●	–
2-23	Engagements politiques	Pages 9-10, 28-30	Pages 49-51	●	–
2-24	Engagements politiques	Pages 14-16	Page 51	●	–
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	Pages 9-18.20.25, 28.34.38, 50, 55	Page 51	◐	–
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de faire part de préoccupations	Page 30	Pages 62-64	●	–
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	Page 29	49	◐	–
2-28	Adhésions à des associations	Page 31	–	●	–
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	Pages 11.16.32-33	–	●	–
2-30	Négociations collectives	Page 46	22	●	–
GRI 3	Thèmes pertinents 2021				
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Pages 12-13	–	●	–
3-2	Liste des thèmes pertinents	Pages 9, 12-13, 18	–	●	–
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Pages 9.18.20, 25, 28.34.38, 50, 55	Page 49-51	◐	–

Index	Communication	Consultable dans le Rdf	Consultable dans le RG	Statut	Remarques
GRI 201	Performance économique 2016				
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Page 23	Pages 70-97	●	–
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	–	Pages 92-93	●	–
201-4	Aide financière publique	Page 23	–	●	–
GRI 203	Impacts économiques indirects 2016				
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Page 36	–	●	–
GRI 204	Pratiques d'achats 2016				
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Page 23	–	●	–
GRI 205	Lutte contre la corruption 2016				
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Pages 28-29	Pages 94-97	●	–
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Page 29	Pages 40-41	●	–
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Page 29	Pages 40, 42	●	–
GRI 206	Comportement anticoncurrentiel 2016				
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Page 29	Pages 40, 42	●	–
GRI 302	Energie 2016				
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Pages 56-57	Pages 41, 43	●	–
302-3	Intensité énergétique	Page 56	Pages 41, 43	●	–
302-4	Réduction de la consommation énergétique	Page 57	Pages 41, 43	●	–
GRI 304	Biodiversité 2016				
304-2	Impacts significatifs des activités, des produits et des services sur la biodiversité	Pages 52-54	Pages 41, 43	◐	–
GRI 305	Emissions 2016				
305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	Page 58	Page 41	●	Concerne le CO ₂ et les entreprises suisses avec une participation de 50% ou plus
305-4	Intensité des émissions de GES	Page 58	–	●	Concerne le champ d'application 1 et le CO ₂
305-5	Réduction des émissions de GES	Pages 58-59	Page 41	●	Concerne le champ d'application 1 et le CO ₂
GRI 401	Emploi 2016				
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Pages 39, 42-43	Page 41	◐	–
GRI 403	Santé et sécurité au travail 2018				
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Page 45	Page 63-64	◐	–
GRI 404	Formation et éducation 2016				
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Pages 45-46	–	◐	–

Index	Communication	Consultable dans le Rdf	Consultable dans le RG	Statut	Remarques
GRI 405	Diversité et égalité des chances 2016				
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Pages 40-41	Page 41	●	–
GRI 415	Politiques publiques 2016				
415-1	Contributions politiques	Page 31	–	●	–

Rdf = Rapport de durabilité

RG = Rapport de gestion

● = reporting complet selon la norme GRI

○ = reporting partiel selon la norme GRI

Périmètre et profil du rapport

Paramètres du rapport	Description
Délimitation des thèmes au sein de l'organisation	Le périmètre du rapport inclut toutes les sociétés qui sont enregistrées selon la méthode de la consolidation intégrale (voir rapport de gestion, pages 75-76).
Délimitation des thèmes en dehors de l'organisation	Le rapport n'inclut pas les coopératives LANDI partenaires ainsi que les participations minoritaires de fenaco inférieures à 50%.
Déclarations révisées issues de rapports sur le développement durable antérieurs	Trajets en train Les chiffres de l'année précédente ont été révisés à titre rétroactif sur la base de données plus précises (page 61).
Principaux changements concernant l'étendue et les limites de l'établissement des rapports	Les changements figurent aux chapitres « Annexe aux comptes consolidés » et « Les sociétés de fenaco » du rapport de gestion.
Période sous revue	Année civile, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Publication du dernier rapport	Mai 2025
Périodicité	Annuellement depuis 2012
Rédaction/équipe d'auteurs	fenaco Durabilité et environnement fenaco Finances et Controlling fenaco Communication d'entreprise
Mise en page et conception	fenaco Communication d'entreprise
Point de contact pour les questions concernant le contenu du rapport	En cas de questions sur le contenu technique, veuillez vous adresser à : fenaco Durabilité et environnement Anita Schwegler (anita.schwegler@fenaco.com) Pour toute question concernant la communication, veuillez vous adresser à : fenaco Communication d'entreprise (communication@fenaco.com)
Index GRI et niveau de conformité	Le rapport de fenaco société coopérative comprend les informations indiquées dans l'index du contenu GRI ci-dessous pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2025 en se référant aux normes GRI. Les normes GRI 2-21, 2-27, 3-3, 304-2, 401-1, 403-2 et 404-1 ont n'ont été appliquées que partiellement.
Procédure concernant la vérification externe du rapport	Dès 2012 : présentation du profil d'entreprise et informations sur la méthodologie sous forme d'auto-déclaration Dès 2014 : rapport intégré sans vérification externe 2018 : évaluation externe par Öbu 2020 : évaluation externe de l'analyse de matérialité par Gelhaar consulting GmbH 2021 : évaluation externe par öbu et Engageability

Liste des abréviations

AEnEC	Agence de l'énergie pour l'économie	kWp	Kilowatts-crête (puissance d'une installation photovoltaïque)
ANP	Accident non professionnel	Mio	Million
AP	Accident professionnel	MWh	Mégawattheures (unité énergétique)
ATE	Association transports et environnement	n. d.	Non disponible/non défini
BFH	Haute école spécialisée bernoise	Obü	Association pour une économie durable
CCM	Centrale Suisse de la culture maraîchère et des cultures spéciales	ODD	Objectifs de développement durable
CCT	Convention collective de travail	OFAG	Office fédéral de l'agriculture
CFC	Certificat fédéral de capacité	OFEV	Office fédéral de l'environnement
CH	Confoederatio helvetica (Suisse)	ONG	Organisation non gouvernementale
CO₂	Dioxyde de carbone	ONU	Organisation des Nations Unies
COS	Conventions d'objectifs et de suivi	PAC	Pertinence pour les activités commerciales
DAS	Domaine d'activité stratégique	PDCA	Plan Do Check Act
EPFZ	Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich	RDF	Rapport de durabilité de fenaco
ETP	Equivalents temps plein	RG	Rapport de gestion
FiBL	Institut de recherche de l'agriculture biologique	RH	Ressources humaines
FUS	Fruit-Union Suisse	SA	Société anonyme
gfl	Groupe fenaco-LANDI	SVUG	Association suisse pour les emballages de boissons respectueux de l'environnement
GOF	Céréales, oléagineux, matières premières	UAS	Unité d'activité stratégique
GRI	Global Reporting Initiative	UP	Unité de prestations
ha	hectares	USP	Union suisse des paysans
Hab.	Habitantes et habitants	USPPT	Union suisse des producteurs de pommes de terre
HAFL	Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires	ZHAW	Haute école des sciences appliquées de Zurich
KCHF	Mille francs suisses		

fenaco société coopérative

Erlachstrasse 5, 3001 Berne

+41 58 434 00 00

info@fenaco.com

www.fenaco.com